



Distribution: générale	Point 6 de l'ordre du jour
Date: 6 décembre 2023	WFP/EB.1/2023/6-A/4/DRAFT
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays – Nigéria (2023–2027)

Durée	1 ^{er} mars 2023–31 décembre 2027
Coût total pour le PAM	2 561 080 399 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <https://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Malgré des progrès sensibles accomplis sur la voie de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Nigéria n'est toujours pas en mesure de tenir les ambitieux engagements qu'il a pris. Il a accédé au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en 2014, mais son immense potentiel de développement humain demeure inexploité et ses habitants les plus vulnérables continuent de faire face à des niveaux critiques d'insécurité alimentaire et de malnutrition, qui résultent de conflits persistants, de la violence organisée, de chocs climatiques récurrents et d'une forte exposition aux effets des changements climatiques.

Première économie d'Afrique et pays le plus peuplé du continent, le Nigéria se classe au cinquième rang mondial des pays comptant le plus grand nombre de personnes en situation de crise alimentaire ou pire, derrière le Yémen, l'Éthiopie, l'Afghanistan et la République démocratique du Congo. Alors qu'au moins 19,5 millions de personnes ont eu besoin d'une assistance d'urgence en 2022 et que certaines communautés dans le nord-est du pays, touché par le conflit, risquent de se retrouver dans une situation catastrophique sur le plan de l'insécurité alimentaire, une action humanitaire ciblée s'impose de toute urgence pour sauver des vies et préserver les moyens d'existence, et doit associer des interventions d'urgence à des mesures d'anticipation.

Coordonnateurs responsables:

M. C. Nikoi
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: chris.nikoi@wfp.org

M. G. Adoua
Directeur de pays (par intérim)
courriel: guy.adoua@wfp.org

Les ressources naturelles abondantes et le capital humain encore inexploité du Nigéria portent à croire qu'il est possible d'éliminer la faim, mais un ménage sur trois n'a pas les moyens de se procurer une alimentation nutritive et plus de 100 millions de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire modérée, voire pire. La crise mondiale frappant l'approvisionnement alimentaire a accentué la gravité et l'ampleur des crises régionales, ce qui a freiné le relèvement économique du Nigéria après la pandémie de maladie à coronavirus 2019. Le PAM prévoit d'amplifier ses opérations humanitaires dans le nord-est et le nord-ouest du Nigéria et auprès des réfugiés camerounais dans les États frontaliers.

Pour surmonter les difficultés liées à la situation, le PAM s'acquittera de son double mandat au Nigéria en travaillant à l'interface entre l'action humanitaire, le développement et la paix: il lancera des interventions d'urgence ciblées destinées à sauver des vies tout en menant des initiatives réactives face aux chocs pour ouvrir la voie à un relèvement rapide et à une sécurité alimentaire durable et résiliente. Les questions liées à la nutrition, à la problématique femmes-hommes, à l'adaptation aux changements climatiques et à la protection seront systématiquement prises en compte dans le cadre de toutes les activités visant à changer la vie.

En conformité avec le Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 et à la lumière des analyses menées, des données factuelles collectées et des enseignements tirés de l'expérience, le PAM propose un plan stratégique de pays de cinq ans pour le Nigéria, dont la mise en œuvre passera par l'obtention de cinq effets directs formant un ensemble cohérent:

- Au titre de l'effet direct 1, pour faire en sorte que les populations soient mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents, le PAM fournira un appui destiné à sauver des vies et à lutter contre la faim, associé à des mesures de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë, aux personnes et aux communautés courant le plus de risques pendant et après les chocs, y compris les personnes rapatriées, réfugiées ou déplacées.
- Au titre de l'effet direct 2, pour faire en sorte que la situation des populations s'améliore sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation, le PAM poursuivra l'intégration des programmes consacrés à la nutrition afin de veiller à ce que les personnes et les communautés courant le plus de risques aient accès tout au long de l'année, en toute sécurité, à une alimentation nutritive en quantité suffisante et soient plus résilientes, en renforçant les capacités nationales dans le domaine de la prévention de toutes les formes de malnutrition. Au titre de cet effet direct, le PAM privilégiera la concertation pour l'ensemble des activités, y compris à la faveur de campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements de nature à faire évoluer les relations entre les femmes et les hommes et tenant compte de la nutrition.
- Au titre de l'effet direct 3, pour faire en sorte que les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables, le PAM contribuera à renforcer la résilience des communautés et des ménages face aux chocs et à favoriser les progrès vers l'autosuffisance grâce à des solutions qui rendront les systèmes alimentaires plus productifs, plus inclusifs et plus équitables et permettront qu'ils soient écologiquement viables, adaptés aux changements climatiques et à même de fournir une alimentation saine et nutritive à tous. Le PAM assurera des activités de prévention de la malnutrition parallèlement à la fourniture d'un appui complémentaire aux moyens d'existence au titre de l'effet direct 1 et d'un appui technique aux acteurs locaux et étatiques au titre de l'effet direct 4. Il apportera également un appui aux petits exploitants agricoles pour renforcer la production alimentaire, la gestion et l'accès aux marchés.

- Au titre de l'effet direct 4, pour faire en sorte que les programmes et les systèmes nationaux soient renforcés, le PAM adoptera une démarche systémique globale et intégrée dans les domaines du renforcement des capacités des systèmes et des programmes de protection sociale nationaux et locaux, réactifs face aux chocs et tenant compte de la problématique femmes-hommes et de la dimension nutritionnelle; de la réduction et de l'atténuation des risques de catastrophe et des risques liés aux changements climatiques passant par les mesures d'anticipation; du renforcement des systèmes alimentaires; de l'assistance technique aux programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale, au niveau national et à celui des États; et des évaluations et analyses de la sécurité alimentaire et de la nutrition (grâce à la contribution essentielle du PAM au Cadre harmonisé).
- Au titre de l'effet direct 5, pour faire en sorte que les acteurs de l'aide humanitaire et du développement soient plus efficaces et plus efficaces, le PAM fournira des services délégués ou des services à la demande à la communauté humanitaire par l'intermédiaire du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, des services partagés au titre du secteur de la logistique et par l'intermédiaire du secteur des télécommunications d'urgence, et des services bilatéraux à la faveur de son bureau de pays au Nigéria, afin que la communauté humanitaire soit mieux à même de venir en aide aux personnes exposées à des risques, de répondre aux besoins et de faire face aux situations d'urgence.

Le plan stratégique de pays souligne l'importance que revêtent les programmes interdépendants et systémiques s'agissant de soutenir les efforts collectifs déployés pour atteindre les objectifs nationaux à long terme. Il contribuera à asseoir le rôle du PAM en tant que partenaire technique de choix qui tient ses engagements et favorise l'obtention de résultats par l'intermédiaire des programmes publics, et qui vient en outre étayer lesdits programmes lorsque les besoins dépassent les capacités d'intervention nationales.

Pendant toute la période couverte par le plan stratégique de pays, en gardant le cap sur l'horizon 2030, le bureau de pays s'efforcera d'élargir son rôle et son champ d'action, pour ne plus être un partenaire opérationnel mettant en œuvre des programmes d'assistance alimentaire et nutritionnelle mais bien un partenaire "catalyseur" œuvrant au renforcement des systèmes.

Travaillant conjointement avec d'autres au sein de l'équipe de pays des Nations Unies au Nigéria et guidé par le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour le Nigéria (2023-2027), le PAM fera concorder ses programmes avec les priorités nationales et les systèmes gouvernementaux, en préconisant la mise en œuvre d'approches évolutives et fondées sur des données factuelles pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes persistants touchant la sécurité alimentaire et la nutrition au Nigéria.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Nigéria (2023-2027) (WFP/EB.1/2023/6-A/4), pour un coût total pour le PAM de 2 561 080 399 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Le Nigéria, qui est le septième pays le plus peuplé du monde, abrite la plus grande population d'Afrique; il compte actuellement plus de 216 millions d'habitants¹ et du fait de la croissance démographique qui y est en moyenne de 2,5 pour cent par an, ce chiffre devrait atteindre 401 millions d'ici à 2050². Plus de 43 pour cent de la population est âgée de moins de 14 ans.
2. Ayant accédé au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en 2014, le Nigéria est la première économie du continent africain, avec un produit intérieur brut (PIB) estimé à 441 milliards de dollars et un revenu national brut par habitant de 2 085 dollars en novembre 2022³. Le Gouvernement estime que le Nigéria a la possibilité d'accroître le commerce régional grâce à la Zone de libre-échange continentale africaine établie en 2021, "l'un des plus grands blocs commerciaux du monde avec un marché de 3 400 milliards de dollars"⁴.
3. Le Nigéria se classait au 163^e rang sur 189 pays selon l'indice de développement humain 2020 et au 186^e rang pour l'espérance de vie, qui y était de 52,7 ans à la naissance⁵. En 2019, 40 pour cent des Nigériens (82,9 millions de personnes) vivaient en dessous du seuil de pauvreté national, établi à 355 dollars par an⁶. Les inégalités persistantes (avec un coefficient de Gini de 0,43) et la pauvreté touchent plus de la moitié de la population, le plus gravement dans les régions du nord-est et du nord-ouest⁷. Le Nigéria est également le quatrième pays le plus touché au monde par l'épidémie de VIH, et les femmes sont plus susceptibles que les hommes de vivre avec le VIH⁸.
4. Le Nigéria se caractérise par une importante économie informelle, qui compte pour plus de la moitié de son PIB et plus de 80 pour cent des emplois⁹. L'agriculture représente environ un quart du PIB total¹⁰, ce qui indique une forte exposition aux effets des changements climatiques. L'incidence élevée des inondations, de la désertification et de la déforestation continue de mettre gravement en péril les moyens d'existence.
5. La sous-alimentation et l'insécurité alimentaire augmentent, en partie à cause de la faible production agricole, de mauvais choix politiques et de la persistance des conflits et des déplacements de population, et sont aggravées par une couverture insuffisante de la protection sociale, dont ne bénéficient que 13 pour cent de la population. Plus de la moitié des Nigériens, soit plus de 100 millions de personnes, se trouvent en situation d'insécurité alimentaire au moins modérée¹¹.

¹ Fonds des Nations Unies pour la population, [Population mondiale: Nigéria](#).

² Organisation des Nations Unies au Nigéria. 2022. [Common country analysis](#).

³ Groupe de la Banque mondiale. [Indicateurs du développement - Nigéria](#).

⁴ Gouvernement nigérian, Ministère fédéral des finances, du budget et du plan. 2021. [National Development Plan 2021-2025](#).

⁵ Programme des Nations Unies pour le développement. [Human Development Data](#) (consulté le 2 juin 2022).

⁶ Banque mondiale. 2020.

⁷ Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. [Rapport sur le développement humain 2020: La prochaine frontière - Le développement humain et l'Anthropocène](#).

⁸ La prévalence du VIH était de 1,4 pour cent chez les adultes âgés de 15 à 64 ans, de 1,8 pour cent chez les femmes et de 1,0 pour cent chez les hommes. [2018 Nigeria HIV/AIDS Indicator and Impact Survey: National Summary Sheet](#).

⁹ World Economics. 2022. [Part du secteur non structuré de l'économie au Nigéria](#) (en anglais).

¹⁰ World Economics. 2022. (en anglais); Adams, A.V., Johansson de Silva, S., et Razmara, S. 2013. [Improving Skills Development in the Informal Sector: Strategies for Sub-Saharan Africa: Overview](#).

¹¹ Organisation des Nations Unies au Nigéria. 2022. [Common country analysis](#).

6. La crise humanitaire dans le nord-est du Nigéria sévit désormais de longue date. Selon les prévisions, en août 2022, plus de 1,7 million d'enfants de moins de 5 ans devaient souffrir de malnutrition aiguë, le conflit entraînant "des déplacements massifs, la destruction des infrastructures et l'effondrement des services sociaux de base"¹². L'accès insuffisant à une alimentation saine et nutritive, en particulier sur fond de hausse des prix alimentaires, aggrave encore la crise humanitaire.
7. Le conflit qui sévit dans le nord-est pour la treizième année consécutive a des effets désastreux mais distincts sur les femmes, les hommes, les garçons et les filles. Les filles ont moins accès à l'éducation que les garçons; les filles et les femmes sont plus exposées aux violences et atteintes sexuelles, comme les mariages d'enfants ou les mariages forcés, les grossesses chez les adolescentes et la traite d'êtres humains, et sont plus susceptibles de se prostituer pour survivre. Les jeunes garçons sont plus exposés à l'enrôlement forcé dans des milices, tandis que les jeunes femmes et les jeunes filles risquent davantage d'être enrôlées ou enlevées pour commettre des attentats-suicides, souvent avec leur bébé.
8. Bien que les femmes représentent environ la moitié de la population et plus de 50 pour cent des électeurs au Nigéria¹³, les disparités entre elles et les hommes restent flagrantes. Elles sont notamment sous-représentées dans les instances de décision, n'ont qu'un accès limité aux ressources, qu'elles maîtrisent rarement, et les possibilités qui leur sont offertes sur le plan socioéconomique sont rares¹⁴. La violence sexiste est un problème grave, en particulier dans les contextes humanitaires¹⁵.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

9. Le Gouvernement dispose d'un Bureau de l'Assistant spécial principal du Président pour les objectifs de développement durable (ODD), et le Ministère fédéral des affaires humanitaires, de la gestion des catastrophes et du développement social est chargé de la prise en compte généralisée des ODD. Globalement toutefois, les résultats obtenus par le Nigéria pour ce qui est d'atteindre les ODD sont relativement médiocres, le pays se classant au 160^e rang sur 165 pays évalués dans l'édition 2021 du Rapport sur le développement durable et au 139^e rang sur 163 pays en 2022. Le Nigéria se heurte à des difficultés pour atteindre les ODD 15 et 17 et il stagne (à 31,5 pour cent actuellement) pour ce qui est de l'indicateur clé de l'ODD 2 relatif à la "prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans"¹⁶.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

10. *Accès à l'alimentation (cible 1 de l'ODD 2)*: Malgré les investissements importants réalisés par le Gouvernement et ses partenaires, le Nigéria n'est pas encore sur la bonne voie pour parvenir à éliminer la faim d'ici à 2030. Le pourcentage de la population se trouvant en situation d'insécurité alimentaire modérée à grave a augmenté, passant de 36,5 pour cent en 2015 à 57,7 pour cent en 2020. Les conflits, les changements climatiques et les importantes difficultés rencontrées sur le plan de l'accès humanitaire ont été les principaux moteurs de l'insécurité alimentaire, mais les répercussions socioéconomiques de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et l'impact mondial de la crise en

¹² Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. 2021. [Nigeria: Acute Malnutrition Situation September - December 2021 and Projections for January - April 2022 and May - August 2022](#).

¹³ Bureau national de statistique du Nigéria. Oleyede Oluyemi. 2016. [Monitoring Participation of Women in Politics in Nigeria](#).

¹⁴ Gouvernement nigérian, Ministère fédéral de la condition féminine. [National Gender Policy \(2021-2026\)](#).

¹⁵ Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et al. 2020. [Gender-Based Violence in Nigeria During The Covid-19 Crisis: The Shadow Pandemic](#).

¹⁶ Sachs, J.D. et al. 2022. [Sustainable Development Report 2022 – From Crisis to Sustainable Development: the SDGs as Roadmap to 2030 and Beyond](#).

Ukraine ont aggravé la situation. Le nord-est du pays est particulièrement touché: 587 000 personnes y sont en situation d'urgence sur le plan de l'insécurité alimentaire¹⁷.

11. *Élimination de la malnutrition (cible 2 de l'ODD 2)*: Les taux élevés de retard de croissance témoignent de la situation désastreuse du Nigéria sur le plan de la dénutrition, des indicateurs très inquiétants étant observés localement. Le Nigéria ne s'est pas rapproché de la cible relative au retard de croissance, puisque 37 pour cent des enfants de moins de 5 ans en sont atteints, taux qui dépasse la moyenne de la région de l'Afrique (29,1 pour cent), et un enfant sur dix (soit 10,8 pour cent) souffre d'un retard de croissance grave. Quelque 14,5 millions d'enfants nigériens risquent de ne pas pouvoir se développer correctement, voire de mourir. Parce que les taux de retard de croissance y dépassent 40 pour cent, la situation est particulièrement préoccupante dans le nord-ouest (52,1 pour cent) et le nord-est (44,3 pour cent) du pays. La propagation de certaines affections, en particulier la diarrhée, la rougeole et le paludisme, augmente et compromet l'état nutritionnel des enfants¹⁸. Les carences en micronutriments sont également très répandues.
12. *Productivité et revenus des petits exploitants (cible 3 de l'ODD 2)*: L'agriculture contribue à hauteur de 22 pour cent au PIB total du Nigéria, les petits exploitants représentant environ 80 pour cent de la main-d'œuvre agricole et assurant plus de 90 pour cent de la production alimentaire totale. Ceux-ci voient leur productivité demeurer faible en raison d'un accès insuffisant aux ressources productives (notamment la terre et les engrais), de pertes après récolte élevées et d'un accès limité à des marchés pérennes. Ils sont en outre touchés par des chocs climatiques de plus en plus fréquents, notamment des périodes de sécheresse prolongées et des inondations. Nombre d'entre eux ne parviennent pas à échapper à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Le Gouvernement a élaboré des politiques et des programmes visant à améliorer la productivité des petits exploitants, dont la mise en œuvre est cependant entravée par l'insécurité et l'insuffisance des ressources allouées¹⁹.
13. *Systèmes alimentaires durables (cible 4 de l'ODD 2)*: Le système alimentaire du Nigéria se caractérise par une faible productivité, des pertes après récolte élevées, une faible valeur ajoutée et des marchés fragmentés, en particulier dans les zones touchées par des crises prolongées. Les petits exploitants agricoles ne sont pas pleinement intégrés dans le système alimentaire national, ce qui se traduit par des filières plus longues et peu rentables et des aliments chers et insalubres. L'imposition périodique d'interdictions frappant les importations ou les exportations de produits alimentaires a généralement des conséquences fortuites comme l'augmentation du commerce transfrontière informel, entraînant une hausse des prix alimentaires. À la suite du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui s'est tenu en 2021, le Nigéria a décidé d'agir et s'est doté d'un plan d'action comportant des orientations nationales pour la transformation des systèmes alimentaires.

¹⁷ Module de la sécurité alimentaire. 2022. *Cadre Harmonisé for Identification of Risk Areas and Vulnerable Populations In 21 States and Federal Capital Territory (FCT) of Nigeria*.

¹⁸ Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. 2021. *Page Web sur la situation de la malnutrition aiguë au Nigéria: septembre-décembre 2021 et projections pour janvier-avril 2022 et mai-août 2022* (en anglais).

¹⁹ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. 2009. *Constraints to Increasing Agricultural Productivity in Nigeria: A Review*.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

14. *Renforcement des capacités (cible 19 de l'ODD 17)*: Conduit sous l'égide de l'ancien Président Olusegun Obasanjo, l'examen stratégique Faim zéro de 2016, auquel ont participé de multiples parties prenantes, a donné lieu à un certain nombre de recommandations visant à éliminer la faim et la malnutrition au Nigéria d'ici à 2030, préconisant notamment d'appuyer la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise, d'intensifier les initiatives multisectorielles destinées à prévenir le retard de croissance, de rapprocher les petits exploitants agricoles des marchés grâce aux achats locaux et de renforcer les systèmes d'information au service de la protection sociale. Cet examen permet encore aujourd'hui de disposer d'une perspective à moyen terme et de critères de référence pour l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en cours, effectuée à l'aide d'instruments tels que l'analyse commune de pays et le cadre harmonisé.
15. *Renforcement des partenariats mondiaux (cible 16 de l'ODD 17)*: En vertu du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après "le Plan-cadre de coopération") établi pour le Nigéria pour 2023-2027, le système des Nations Unies pour le développement s'engage à tout mettre en œuvre au service de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, et de la cohésion sociale comme préalable au développement durable²⁰. Y est préconisée une approche axée sur l'articulation entre action humanitaire, développement et paix, susceptible de renforcer la cohérence et la complémentarité entre les acteurs de l'aide humanitaire, du développement durable et de la consolidation de la paix pour venir en aide aux populations ciblées et ne pas faire de laissés-pour-compte, s'agissant en particulier des personnes courant le plus de risques.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

16. D'après le plan national de développement pour 2021-2025, il est impossible d'atteindre les ODD en l'absence de progrès majeurs dans la lutte contre la dénutrition, et il est largement admis qu'une bonne nutrition est le meilleur moyen d'appuyer le développement du capital humain²¹. La malnutrition est associée à 53 pour cent de la mortalité infantile et maternelle²². La Banque mondiale estime que le Nigéria perd chaque année environ 1,5 milliard de dollars de PIB en raison des carences en micronutriments²³. Selon le plan national de développement toujours, les interventions nutritionnelles à faible coût et à fort impact constituent l'investissement le plus rentable qui soit en matière de développement²⁴.
17. La prévalence de la sous-alimentation s'est aggravée au Nigéria, passant de 7,1 pour cent en 2004-2006 à 14,6 pour cent en 2018-2020; 29,4 millions de personnes sont concernées²⁵. Le nord du Nigéria est tout particulièrement touché par l'insécurité alimentaire aiguë grave²⁶. Pendant la période de soudure de 2022, 19,5 millions de personnes devraient se retrouver en situation d'insécurité alimentaire grave dans 21 États et sur le Territoire de la capitale fédérale. Dans les États d'Adamawa, de Borno et de Yobe, touchés par le conflit,

²⁰ Organisation des Nations Unies au Nigéria. *United Nations sustainable development cooperation framework (2023-2027)*. p. 23 (à paraître).

²¹ Gouvernement nigérian, Ministère fédéral des finances, du budget et du plan. 2021. *National Development Plan 2021-2025*.

²² Gouvernement nigérian, Ministère du budget et du plan. 2017. *Economic Recovery and Growth Plan (2017-2020)*.

²³ Osakwe, F. 2020. *Nigeria loses \$1.5bn in GDP annually to micro-nutrient deficiencies*.

²⁴ Gouvernement nigérian, Ministère fédéral des finances, du budget et du plan. 2021. *National Development Plan 2021-2025*.

²⁵ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et al. 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous*.

²⁶ Module de la sécurité alimentaire. 2022. *Cadre Harmonisé for Identification of Risk Areas and Vulnerable Populations In 21 States and Federal Capital Territory (FCT) of Nigeria*.

environ une personne sur quatre se trouve en situation d'insécurité alimentaire aiguë grave. Plus de 580 000 personnes dans le nord-est du pays devraient avoir basculé dans une insécurité alimentaire catastrophique au plus fort de la période de soudure, à partir de juin 2022²⁷, dont 77 000 hommes, femmes et enfants réfugiés camerounais enregistrés dans les États d'Akwa-Ibom, d'Anambra, de Benue, de Cross River, d'Enugu et de Taraba²⁸.

18. Selon une analyse des besoins essentiels et de la nutrition²⁹, l'insécurité alimentaire est plus forte chez les personnes déplacées vivant dans des camps, les ménages dirigés par une femme, les rapatriés, les personnes vivant dans des zones difficiles d'accès dans l'État de Borno et celles dont les sources de revenus sont précaires.
19. D'après l'étude sur les moyens de combler le déficit en nutriments qu'a fait réaliser le PAM, une alimentation nutritive est deux fois plus onéreuse au Nigéria qu'une alimentation répondant uniquement aux besoins énergétiques, et un ménage sur trois n'a pas les moyens d'avoir une alimentation nutritive. Les dépenses à engager pour satisfaire les besoins en nutriments sont plus élevées pour les adolescentes et pour les filles et les femmes allaitantes³⁰.
20. Une étude conjointe³¹ portant sur les répercussions que pourrait avoir la crise en Ukraine sur la sécurité alimentaire et les prix des carburants à l'échelle régionale a été réalisée en mai 2022. Le Nigéria importe depuis la Fédération de Russie et l'Ukraine près de 20 pour cent de ses produits à base de blé, ainsi que d'importantes quantités d'huile végétale et de graines de tournesol. La crise pourrait considérablement réduire les récoltes et les exportations de céréales, ce qui rendrait le Nigéria vulnérable aux déficits d'importation et à une nouvelle inflation des prix alimentaires. En outre, la hausse des prix du diesel et des engrais importés de Fédération de Russie et d'Ukraine pourrait avoir un impact indirect sur la sécurité alimentaire en entraînant une augmentation du coût des intrants pour les agriculteurs nigériens et en nuisant à la productivité.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

21. L'évaluation indépendante du plan stratégique de pays (PSP) de première génération (pour 2019-2022) a donné lieu à six grandes recommandations à suivre au moment d'élaborer le présent PSP: se concentrer sur les enjeux humanitaires, notamment sur les besoins alimentaires dans le nord-est et le nord-ouest du pays; promouvoir le respect des principes humanitaires et le règlement des conflits; renforcer les capacités des ressources humaines, la production et la gestion des connaissances; aborder de manière volontariste les questions concernant la protection sociale et la responsabilité à l'égard des populations touchées, sans se limiter aux distributions de vivres; définir des mesures concrètes visant à promouvoir l'égalité femmes-hommes; et améliorer les mécanismes de ciblage et de suivi afin d'accroître la couverture et d'améliorer l'inclusion des groupes de population vulnérables.

²⁷ PAM et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2022. *Hunger Hotspots – FAO-WFP early warnings on acute food insecurity: February to May 2022 Outlook*.

²⁸ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2022. *Cameroonian Refugees in Nigeria – Operational Update*.

²⁹ PAM. 2022. *Essential Needs Analysis Northeast Nigeria: October 2021 & February 2022 Assessment Report*.

³⁰ Ibid.

³¹ Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et PAM. 2022. *Assessment of the Risks and Impact of the Russian-Ukrainian Crisis on Food Security in the ECOWAS Region - Key findings*.

22. L'évaluation a permis de constater que le PAM s'était bien adapté aux difficultés engendrées par la pandémie de COVID-19 au Nigéria. Dans le nord-est, le ciblage avait tenu compte des besoins définis dans le cadre harmonisé, mais la couverture était faible. La durabilité à moyen et à long terme des résultats obtenus dans le cadre des programmes n'a été que partielle, en grande partie en raison de l'instabilité de la situation. Les engagements importants pris s'agissant des principes humanitaires et des questions relatives à la protection, à la responsabilité à l'égard des populations touchées et à l'égalité femmes-hommes ont été partiellement respectés mais nécessitent d'autres mesures.
23. Le présent PSP a été élaboré compte tenu des constatations formulées à l'issue de trois travaux de recherche menés à la demande du PAM. Une évaluation décentralisée des activités relatives aux moyens d'existence dans le nord-est du Nigéria a donné lieu à des recommandations tendant à ce que le PAM affine le ciblage pour mieux garantir l'inclusion des groupes vulnérables, améliore la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans la programmation, allonge la durée des activités et étudie les possibilités de transposer à plus grande échelle les activités axées sur les moyens d'existence. Il est ressorti d'une étude portant sur les moyens de combler le déficit en nutriments et axée sur le coût et l'accessibilité économique d'une alimentation nutritive au Nigéria qu'il fallait adopter une approche multisectorielle à l'égard de l'amélioration de l'alimentation et de la réduction de la malnutrition, tout en veillant à ce que les choix de principes soient fondés sur des données, notamment factuelles. Enfin, l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm a évalué les programmes de transferts de type monétaire du PAM pour mieux comprendre la façon dont la contribution du PAM à la paix et à la stabilité au Nigéria pouvait être mesurée. Les principales recommandations sont les suivantes:
- Tirer parti de l'assistance alimentaire inconditionnelle et des distributions d'espèces non assorties de restrictions pour renforcer la résilience et favoriser la stabilité afin que les personnes, les communautés et les marchés soient mieux à même de résister aux chocs.
 - Adopter vis-à-vis des distributions générales de vivres et des programmes une approche qui tienne compte de la problématique femmes-hommes et des besoins des jeunes et qui contribue à étoffer les compétences pratiques conformément aux prévisions concernant l'emploi.
 - Exploiter les retombées positives qu'ont les transferts de type monétaire sur le plan de l'inclusion financière et de l'appui aux marchés et tirer tout le parti des transferts de type monétaire non assortis de restrictions, notamment en ce qu'ils peuvent permettre aux femmes d'accéder aux ressources économiques et de les maîtriser ainsi que de réduire l'incidence de la violence sexuelle et sexiste.
 - Nouer des partenariats stratégiques avec des organisations locales œuvrant en faveur de la prévention de l'extrémisme violent.
24. Compte tenu des résultats d'une enquête de suivi des effets directs en matière de sécurité alimentaire (englobant des indicateurs concernant la responsabilité à l'égard des populations touchées) et d'un sondage réalisé auprès des utilisateurs du mécanisme communautaire de remontée de l'information, le bureau de pays a établi qu'il fallait renforcer la communication avec les communautés au sujet de la durée et du ciblage de l'assistance alimentaire ainsi que des moyens indépendants permettant de communiquer informations en retour et plaintes, faisant appel à des services d'assistance et à des permanences téléphoniques. À cet effet, le bureau de pays est en train d'élaborer une stratégie en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

25. Le contenu du PSP et les cycles de programme concordent pleinement avec les priorités nationales et celles du système des Nations Unies, y compris les contributions essentielles du plan national de développement du Nigéria pour 2021-2025, du Programme à l'horizon 2050 du Nigéria, du plan d'action multisectoriel national en matière d'alimentation et de nutrition pour 2021-2025 et du cadre national pour l'action humanitaire, le développement et la paix.
26. Dans le cadre des interventions menées face aux crises et en sa qualité de membre de l'équipe de pays pour l'action humanitaire, le PAM prend des mesures destinées à sauver des vies, s'inspirant des objectifs stratégiques énoncés dans le plan de réponse humanitaire annuel.
27. Le Plan-cadre de coopération définit quatre priorités stratégiques: prospérité, planète, population et paix. Les programmes du PAM s'inscrivent dans les divers domaines couverts du portefeuille d'activités du Plan-cadre de coopération.
28. En tant que membre des groupes de résultats établis pour les quatre priorités du Plan-cadre de coopération, le PAM coordonne la mise en œuvre du PSP grâce à des plans de travail conjoints qui aident à assurer la synergie, la complémentarité et l'efficacité, au service de résultats optimaux.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

29. Lors de l'élaboration du PSP, le PAM a sollicité et reçu des informations en retour de la part des administrations au niveau fédéral et à l'échelon des États, des partenaires fournisseurs de ressources, des parties prenantes, des bénéficiaires et des populations touchées. Il a notamment procédé à un examen détaillé de la conception et de la formulation des programmes, qu'a éclairé le fruit d'une coopération bilatérale avec les partenaires et de consultations avec les parties prenantes extérieures. Le PAM a pris l'initiative de partager les enseignements tirés de l'expérience, de proposer de modifier les programmes et l'orientation stratégique et d'intégrer dans le PSP les résultats des travaux de recherche qu'il avait fait réaliser, des analyses contextuelles et d'autres sources de données factuelles.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

30. Le PAM mettra à profit son avantage comparatif au Nigéria en s'attachant à obtenir cinq effets directs intégrés dans le cadre du PSP, chacun étant étroitement lié à son Plan stratégique pour 2022-2025 et au Plan-cadre de coopération et conçu pour permettre de sensiblement progresser sur la voie de la réalisation de l'ODD 2 (faim zéro) et de l'ODD 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs), tout en contribuant aux efforts concertés du Nigéria pour atteindre les ODD 1, 4, 5, 13 et 16.
31. Face à l'accentuation de l'insécurité alimentaire, à l'instabilité des prix alimentaires, aux incertitudes en matière de sécurité et aux effets des changements climatiques, le PAM tirera parti d'interventions face aux crises ciblées et tenant compte de la problématique femmes-hommes pour contribuer à ouvrir durablement la voie au relèvement, en faisant passer les bénéficiaires des activités de secours à des activités axées sur les moyens d'existence, en appuyant des systèmes alimentaires résilients face aux changements climatiques et en faisant en sorte que la nutrition, la problématique femmes-hommes et la protection soient prises en compte dans toutes les interventions, tout comme la responsabilité à l'égard des populations touchées, l'inclusion du handicap et la durabilité environnementale.

32. Tout en continuant de mettre l'accent sur les ODD dans le présent PSP et le prochain, le PAM ne se contentera plus d'être un partenaire opérationnel fournissant une assistance alimentaire et nutritionnelle mais deviendra un partenaire "catalyseur" œuvrant pour renforcer les systèmes aux niveaux national et régional afin de maximiser la synergie avec les partenaires et l'impact de l'action menée avec eux au carrefour de l'action humanitaire, du développement et de la paix.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les personnes déplacées, réfugiées ou rapatriées et les membres des communautés d'accueil en situation d'insécurité alimentaire dans les régions du Nigeria exposées aux crises et touchées par le conflit ont accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante et à des activités axées sur le relèvement rapide qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires immédiats et de vivre dans des ménages et des communautés soudés, pendant et après les chocs

33. Face à des besoins humanitaires de plus en plus importants, le PAM se concentrera sur les interventions d'urgence. Il fournira des produits alimentaires en nature et des transferts de type monétaire (s'il y a lieu, des transferts en espèces non assortis de restrictions) pour sauver des vies et, lorsque les conditions le permettront, il mettra progressivement en place des activités complémentaires destinées à appuyer le relèvement rapide et la transition vers l'autosuffisance. Opérant un changement de stratégie par rapport au précédent PSP, le PAM a fusionné la fourniture de l'assistance alimentaire avec un ensemble de mesures de prévention de la malnutrition répondant aux besoins nutritionnels spécifiques des enfants âgés de moins de 2 ans et des filles et des femmes enceintes ou allaitantes appartenant aux ménages ciblés. Pour prévenir la malnutrition au sein de ces groupes vulnérables, le PAM utilisera, dans la mesure du possible, des bons permettant de se procurer des produits frais afin de créer des débouchés supplémentaires pour les agriculteurs locaux (en particulier les femmes et les jeunes), les coopératives de producteurs et les détaillants, contribuant ainsi à la relance de l'économie locale. Accroître les possibilités d'emploi offertes aux jeunes ouvrira aux communautés des perspectives de relèvement durable.

Effet direct stratégique du PAM

34. L'effet direct 1 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

35. L'effet direct 1 du PSP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

36. Conformément aux objectifs du plan national de développement consistant à améliorer l'alimentation et la nutrition d'ici à 2025, cet effet direct contribuera à la réalisation de l'objectif stratégique du plan de réponse humanitaire consistant à atténuer "l'insécurité alimentaire aiguë, la malnutrition aiguë et les graves vulnérabilités qui y sont liées³² " et aux priorités stratégiques 1 (prospérité), 3 (population) et 4 (paix) du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

37. Les trois produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 1 du PSP:

³² Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 2022. *Humanitarian Response Plan: Nigeria*.

- Produit 1: Les personnes déplacées, réfugiées ou rapatriées en situation d'insécurité alimentaire se trouvant dans des zones exposées aux crises ou touchées par une crise, qui sont vulnérables face aux effets des changements climatiques et du conflit, reçoivent une assistance alimentaire ou monétaire qui couvre leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
- Produit 2: Les ménages en situation d'insécurité alimentaire qui sont touchés par une crise reçoivent un appui complémentaire aux moyens d'existence qui favorise leur relèvement rapide.
- Produit 3: Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les autres groupes vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient d'un soutien nutritionnel, notamment sous la forme de connaissances améliorées, qui permet de prévenir et de traiter la malnutrition aiguë.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire et un ensemble de mesures intégrées de prévention de la malnutrition de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes, et mener en parallèle des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, de création d'actifs et de développement des compétences ainsi que des activités complémentaires d'appui aux moyens d'existence au profit des personnes déplacées, rapatriées ou réfugiées, des communautés d'accueil et des groupes vulnérables sur le plan nutritionnel (y compris les enfants âgés de 6 à 23 mois et les femmes enceintes ou allaitantes) qui sont en situation d'insécurité alimentaire et touchés par une crise

38. Tout en fournissant des produits alimentaires ou des transferts de type monétaire non assortis de conditions pour répondre aux besoins impérieux, le PAM associera (dans la mesure du possible) des activités complémentaires axées sur le relèvement rapide à des mesures favorisant une transition progressive vers l'autosuffisance, conformément à la politique du Gouvernement sur l'utilisation de l'assistance humanitaire à l'appui de solutions durables. Compte tenu de la gravité des crises touchant la sécurité alimentaire et la nutrition au-delà du nord-est, le PAM prévoit d'amplifier ses opérations humanitaires dans le nord-ouest et au profit des réfugiés camerounais accueillis dans les États frontaliers.
39. Dans le nord-ouest, le PAM fournira une assistance alimentaire par l'intermédiaire du système de protection sociale du Gouvernement, en appliquant les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet conjoint des Nations Unies à Sokoto, où il apporte à l'administration de l'État un appui dans le domaine des transferts de type monétaire. Il s'agira de tirer parti de la forte mobilisation du Gouvernement et d'autres partenariats et de faire fond sur les systèmes de protection sociale opérationnels en vue de mettre en place une stratégie réactive face aux chocs et tenant compte de la nutrition.
40. Dans le sud, le PAM travaillera en coordination avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Gouvernement afin de fournir aux réfugiés vulnérables et aux communautés d'accueil des transferts de type monétaire complémentaires permettant de répondre aux besoins alimentaires immédiats sans désorganiser les possibilités de subsistance existantes.
41. En tant que co-responsable du secteur de la sécurité alimentaire, le PAM veillera à ce que l'assistance humanitaire dans son ensemble soit dûment coordonnée, en travaillant en étroite concertation et en partenariat avec les acteurs humanitaires et les institutions publiques concernées.
42. Le PAM mettra en œuvre des stratégies de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui s'attaqueront aux normes systémiques favorisant les inégalités entre les femmes et les hommes et aux dynamiques sociales qui accentuent la malnutrition.

Activité 2: Assurer le traitement de la malnutrition et mener des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements au profit des enfants âgés de 6 à 59 mois ainsi que des femmes enceintes ou allaitantes

43. Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée recevront un traitement approprié, conformément aux directives nationales pour la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë. Les services seront assurés par l'intermédiaire d'établissements de santé publics ou d'organisations non gouvernementales partenaires, selon les besoins, là où la prévalence de la malnutrition aiguë globale dépasse 10 pour cent. Le PAM préconisera un transfert progressif des responsabilités aux administrations publiques.
44. Les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements seront organisées à l'appui des groupes communautaires existants et permettront de créer de nouveaux groupes pour encourager l'examen critique des normes régissant les relations entre les femmes et les hommes et des dynamiques en jeu à cet égard, tout en renforçant les structures interdépendantes qui assurent la promotion de l'égalité femmes-hommes et accroissent la mobilisation des hommes et des garçons.
45. Le PAM renforcera les interventions de prévention pour faire en sorte que les causes de la malnutrition soient traitées au niveau communautaire et pour atténuer le risque de rechutes fréquentes. Les mères apprendront à utiliser les rubans de mesure du périmètre brachial pour contrôler l'état nutritionnel de leurs enfants. Le PAM encouragera la création de groupes d'aide aux parents et l'utilisation d'aliments nutritifs disponibles localement, ce qui contribuera à alléger la pression que fait peser la prise en charge des personnes atteintes de malnutrition sur le système de santé. Ces activités seront également appuyées par des interventions menées au titre de l'effet direct 2 du PSP.

Partenariats

46. Lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins essentiels, le principal partenaire du PAM est le Ministère fédéral des affaires humanitaires, de la gestion des catastrophes et du développement social, qui est le principal coordonnateur des activités humanitaires au Nigéria. Les ministères chargés de la condition féminine, du développement social et de la santé sont des partenaires importants dans le cas des activités axées sur la nutrition.

Hypothèses

47. La réussite de la mise en œuvre des activités menées au titre de l'effet direct 1 du PSP repose sur les hypothèses suivantes:
 - Les conditions de sécurité ne se détériorent pas de manière substantielle.
 - Les communautés touchées sont accessibles.
 - Les partenariats avec les pouvoirs publics restent stables.
 - Les financements nécessaires sont mobilisés.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les personnes vulnérables sur le plan nutritionnel au Nigéria bénéficient d'un meilleur accès à une alimentation saine et à des services complémentaires dans le but d'améliorer leur état nutritionnel conformément aux objectifs nationaux

48. Le PAM continuera d'intégrer la nutrition dans ses programmes aux fins d'assurer un accès en toute sécurité, tout au long de l'année, à des aliments nutritifs en quantité suffisante, d'accroître la résilience des personnes courant le plus de risques et de renforcer la capacité opérationnelle des acteurs nationaux participant à la lutte contre la malnutrition. Afin d'aider le Gouvernement à atteindre l'objectif consistant à faire passer la prévalence du retard de croissance de 37 pour cent à 19 pour cent d'ici à 2025, le PAM ciblera les personnes

vulnérables sur le plan nutritionnel dans tout le Nigéria par l'intermédiaire de programmes nutritionnels multisectoriels intégrés, en favorisant des interventions économiquement rationnelles et modulables qui englobent l'enrichissement des aliments (en particulier le riz) et le renforcement des capacités dans le but de remplacer les aliments nutritifs spécialisés importés par des produits tout aussi efficaces transformés localement. Le PAM appuiera le renforcement des capacités dans le cadre des programmes à dimension nutritionnelle, en appliquant les recommandations issues de l'étude de 2021 sur les moyens de combler le déficit en nutriments et en les diffusant largement. Il s'attachera à transférer les capacités requises pour mettre en œuvre des programmes intégrés en matière de nutrition, à rompre le cycle intergénérationnel de la malnutrition, à appuyer les programmes communautaires axés sur la prévention de la dénutrition et à sensibiliser davantage les adolescentes ainsi que les jeunes femmes et jeunes hommes aux questions nutritionnelles. Le présent effet direct du PSP est étroitement lié aux effets directs 1, 3 et 4 du PSP. Seront notamment mis sur pied à ce titre des programmes concernant les personnes handicapées³³ et des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements destinées à promouvoir des pratiques adéquates d'alimentation des mères, des nourrissons et des jeunes enfants, les soins prénatals et postnatals, la vaccination, l'hygiène et l'assainissement.

Effet direct stratégique du PAM

49. L'effet direct 2 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

Domaine d'action privilégié

50. L'effet direct 2 du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

51. Le présent effet direct appuie l'objectif du plan d'action national multisectoriel pour l'alimentation et la nutrition consistant à réduire le retard de croissance d'ici à 2025³⁴; il concorde avec la priorité stratégique 3 (population) du Plan-cadre de coopération, qui vise à assurer un accès et un recours équitables à des services sociaux de base de bonne qualité, pour favoriser un développement humain équitable et le bien-être de tous.

Produits escomptés

52. Les deux produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 2 du PSP:
- Produit 4: Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et d'autres groupes vulnérables sur le plan nutritionnel (notamment les personnes vivant avec le VIH et la tuberculose) bénéficient d'un ensemble intégré de mesures nutritionnelles grâce au renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux en matière de programmation multisectorielle.
 - Produit 5: Les personnes ciblées bénéficient d'une meilleure connaissance de la nutrition tenant compte de la problématique femmes-hommes, des pratiques de soins, de ce qui constitue une alimentation saine et variée, de l'agriculture adaptée au climat et de la protection, ce qui leur permet de moduler leur comportement de manière à contribuer à l'amélioration de leur état nutritionnel.

³³ "Point sur la feuille de route pour l'inclusion du handicap au PAM (2020-2021)" (WFP/EB.2/2021/4-E).

³⁴ Gouvernement nigérian, Ministère des finances, du budget et du plan. 2020. *National Multi-Sectoral Plan of Action for Food and Nutrition (NMPFAN) (2021-2025)*.

Activités essentielles

Activité 3: Appuyer la mise en œuvre d'un ensemble de mesures intégrées, multisectorielles, de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes et à dimension nutritionnelle à l'intention des groupes vulnérables sur le plan nutritionnel (dont les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes ou allaitantes, les adolescentes et les personnes vivant avec le VIH)

53. Liée aux mesures prises pour faire face aux crises et pour renforcer les systèmes alimentaires, cette activité contribuera à aider les acteurs aux niveaux local, infranational et national à mettre en œuvre des programmes multisectoriels axés sur la nutrition qui préviennent le retard de croissance et traitent les carences en micronutriments à la fois localement et à plus grande échelle, en particulier pendant la période propice de 1 000 jours allant de la conception au deuxième anniversaire de l'enfant. Dans les zones d'administration locale ciblées, le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) mettront en œuvre un ensemble d'interventions multisectorielles intégrées pour remédier aux lacunes en matière d'accès aux services de base ainsi qu'au manque de possibilités de subsistance pour les jeunes, les femmes et les hommes; ils mèneront en outre des campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements à l'appui des communautés et des personnes ciblées, appelées à prendre en main leurs besoins en matière d'alimentation, de santé et de nutrition.
54. À la faveur de cette activité, le PAM accroîtra la portée du programme national d'enrichissement des aliments en fournissant un appui technique aux ministères et organismes publics concernés, tout en aidant les partenaires locaux du secteur privé à produire des aliments nutritifs spécialisés destinés aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes ainsi qu'aux jeunes enfants. Le PAM recherchera des possibilités de travailler main dans la main avec des partenaires stratégiques pour mettre en œuvre un ensemble d'activités à dimension nutritionnelle répondant aux besoins des adolescentes et d'autres groupes de population vulnérables sur le plan nutritionnel.

Partenariats

55. Parmi les partenaires figurent les administrations des États et le Gouvernement fédéral, des entreprises privées, des organisations non gouvernementales internationales et locales, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et d'autres organismes des Nations Unies. Le PAM travaillera également avec des groupes locaux de femmes, en tirant parti de l'expérience acquise auprès des petits exploitants agricoles dans six États et en matière d'appui à l'inclusion financière numérique et à l'émancipation économique des femmes.

Hypothèses

56. La réussite de la mise en œuvre des activités menées au titre de l'effet direct 2 du PSP repose sur les hypothèses suivantes:
 - L'accès aux zones prioritaires et aux groupes vulnérables est garanti.
 - Les financements nécessaires sont mobilisés.
 - Les acteurs nationaux et locaux apprécient l'assistance technique.
 - Les fournisseurs locaux respectent les normes du PAM en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments.
 - Les institutions publiques apportent durablement un soutien politique.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les ménages vulnérables et les petits exploitants agricoles ciblés au Nigéria disposent de moyens d'existence améliorés et durables et la cohésion sociale est renforcée grâce à l'existence de systèmes alimentaires qui sont résilients face aux chocs et facilitent ainsi l'accès à une alimentation nutritive tout au long de l'année

57. Le PAM s'attaquera aux difficultés multidimensionnelles qui existent au Nigéria en abordant les systèmes alimentaires de manière globale. Cela lui permettra d'améliorer les moyens d'existence et de renforcer la résilience des ménages vulnérables et des petits exploitants agricoles qui pâtissent du conflit prolongé et des chocs liés au climat. Il expérimentera et transposera à plus grande échelle des solutions durables fondées sur des données probantes pour appuyer des moyens d'existence durables, des mécanismes de financement de la réduction des risques de catastrophe destinés à atténuer les risques climatiques, et la cohésion sociale.
58. Le PAM aidera les petits exploitants – en particulier les femmes et les jeunes – à adopter des pratiques agricoles plus durables et susceptibles de s'adapter au climat, à améliorer la gestion après récolte, à accéder plus facilement aux marchés et à vendre leurs produits à des prix équitables. Le PAM agira pour faire en sorte que soient disponibles et accessibles des aliments nutritifs d'origine locale qui améliorent l'alimentation des ménages ciblés. Les mesures prises au titre de cet effet direct seront coordonnées avec celles relevant de l'effet direct 1 du PSP s'agissant de la fourniture d'un appui complémentaire aux moyens d'existence des ménages en situation d'insécurité alimentaire, et avec celles relevant de l'effet direct 4 du PSP pour ce qui est de l'offre d'un appui technique aux institutions qui interviennent au niveau étatique et au niveau local.

Effet direct stratégique du PAM

59. L'effet direct 3 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

Domaine d'action privilégié

60. L'effet direct 3 du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

61. Outre l'ODD 2 (faim zéro), le présent effet direct contribuera aux mesures concertées prises pour atteindre l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 5 (égalité entre les sexes), l'ODD 7 (énergie propre et abordable) et l'ODD 13 (action climatique) et est harmonisé avec les priorités stratégiques 1 (prospérité), 2 (planète) et 4 (paix) du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

62. Les trois produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 3 du PSP:
- Produit 6: Les enfants âgés de 6 à 23 mois, les adolescentes, les femmes enceintes ou allaitantes et les autres groupes vulnérables sur le plan nutritionnel (y compris les personnes vivant avec le VIH et celles sous traitement antituberculeux) bénéficient d'un ensemble de mesures intégrées et multisectorielles de prévention de la malnutrition qui améliorent l'accès à une alimentation nutritive.
 - Produit 7: Les ménages vulnérables et les communautés ciblés ont accès à des actifs productifs et à des compétences pratiques qui leur permettent de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation et d'améliorer leurs possibilités de subsistance.

- Produit 8: Les petits exploitants agricoles (en particulier les femmes et les jeunes) et les acteurs des filières recourent à des pratiques climatiquement rationnelles qui permettent de stimuler la production, de réduire les pertes après récolte, de regrouper les excédents commercialisables et d'en accentuer la qualité, d'améliorer l'accès aux marchés et d'accroître les possibilités d'emploi pour les jeunes.

Activités essentielles

Activité 4: Mettre en œuvre un ensemble intégré d'activités d'appui aux moyens d'existence axées sur la nutrition et l'adaptation au climat au profit des ménages vulnérables, en particulier ceux qui comptent des membres vulnérables sur le plan nutritionnel (enfants âgés de 6 à 23 mois, femmes enceintes ou allaitantes, adolescentes et personnes vivant avec le VIH), afin d'améliorer leur alimentation

63. Le PAM fournira des produits alimentaires, des transferts de type monétaire et un soutien nutritionnel aux ménages vulnérables participant à des activités de création d'actifs propres à renforcer la résilience des communautés ou des ménages, ou qui acquièrent des compétences qui leur permettront d'accroître leur capacité d'adaptation et de production, d'améliorer leurs moyens d'existence et de diversifier leur alimentation. Les participants acquerront des notions en matière de finances et d'inclusion financière ainsi que des compétences entrepreneuriales liées aux marchés. Les ménages comptant dans leurs rangs des enfants âgés de 6 à 23 mois, des filles et des femmes enceintes ou allaitantes ou d'autres membres vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficieront en sus de transferts de vivres ou de transferts de type monétaire non assortis de conditions, l'objectif étant de favoriser l'accès aux aliments nutritifs disponibles localement et de promouvoir la vaccination des enfants, les soins prénatals et postnatals pour les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et d'autres services de santé.

Activité 5: Fournir aux petits exploitants agricoles un soutien en matière de production alimentaire de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes, climatiquement rationnelle et propre à favoriser l'inclusion des jeunes, ainsi qu'en matière de gestion après récolte, de gestion de la qualité des produits et de commercialisation

64. Le PAM appuiera les marchés agricoles au profit des petits exploitants et renforcera les capacités de ces derniers à améliorer durablement la productivité d'une sélection de cultures diverses et nutritives. Conçue compte tenu d'analyses du climat et de la problématique femmes-hommes³⁵, la formation destinée aux petits exploitants sera axée sur la réduction des pertes après récolte, importantes dans le pays, sur l'accroissement de la capacité à faire des économies d'échelle et sur la promotion de la qualité des produits, notamment grâce à la transformation et à la mise en conserve des aliments. L'activité 5 renforcera les liens, notamment financiers, entre les agriculteurs, les acheteurs locaux, les acteurs des filières et les autres prestataires de services, ainsi qu'avec le programme d'alimentation scolaire. Les mesures d'inclusion financière, qui s'inscrivent dans une démarche prévoyant des programmes intégrés axés sur la résilience, comprendront des produits de microassurance pour les risques climatiques ainsi que des produits d'épargne et de crédit. L'amélioration de l'accès au crédit et aux services financiers contribuera à mettre les communautés touchées à l'abri de chocs climatiques de grande ampleur tout en protégeant les investissements.

³⁵ Ministère fédéral de l'environnement. 2020. *National Action Plan on Gender and Climate Change for Nigeria*.

Partenariats

65. Parmi les partenaires figurent les ministères chargés des affaires humanitaires, de la gestion des catastrophes et du développement social, de la condition féminine et du développement social, de l'agriculture et de l'environnement, l'administration de l'État de Borno, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'UNICEF, ActionAid Nigéria (cohésion sociale) et les acteurs de la filière commerciale, pour améliorer l'efficacité du système alimentaire.

Hypothèses

66. La réussite de la mise en œuvre des activités menées au titre de l'effet direct 3 du PSP repose sur les hypothèses suivantes:
- Le PAM a accès aux zones prioritaires et aux groupes vulnérables.
 - Les financements nécessaires sont mobilisés.
 - Les conditions climatiques sont propices à un bon rendement des cultures.
 - Les petits exploitants agricoles sont disposés à rejoindre des coopératives, à suivre des formations et à adopter des technologies de gestion après récolte adéquates.
 - Le Gouvernement continue d'accorder la priorité au soutien à apporter à la production des petits exploitants agricoles, tout en améliorant les normes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments.

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: Les acteurs nationaux disposent de capacités renforcées et d'un environnement plus favorable pour élaborer et gérer les politiques, stratégies, processus et programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition, conformément aux objectifs nationaux consistant à éliminer la faim d'ici à 2030

67. Le PAM mettra l'accent sur la protection sociale et sur l'alimentation scolaire utilisant la production locale, compte dûment tenu de la nutrition. Il fournira aux acteurs concernés un soutien destiné à renforcer les capacités nationales et locales s'agissant d'anticiper les chocs, de les atténuer, d'y faire face et de s'en relever; à développer le capital humain en renforçant la protection sociale à dimension nutritionnelle et réactive face aux chocs; et à améliorer la performance des systèmes alimentaires. Par l'intermédiaire des institutions nationales, le PAM œuvrera en faveur de l'établissement de liens et de synergies entre les systèmes, et s'emploiera à mener les interventions à l'échelle voulue, à obtenir les résultats souhaités et à inscrire l'action menée dans la durée en collaboration avec les pouvoirs publics et les autres parties prenantes. S'inscrira dans ce cadre l'appui technique que le PAM apporte de longue date au plus grand programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale à être pris en charge par les instances nationales en Afrique.

Effet direct stratégique du PAM

68. L'effet direct 4 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

Domaine d'action privilégié

69. L'effet direct 4 du PSP est axé sur les causes profondes.

Harmonisation avec les priorités nationales

70. Cet effet direct est conforme aux priorités du plan national de développement pour 2021-2025 en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et contribuera à toutes les priorités stratégiques du Plan-cadre de coopération, à la lumière de la feuille de route à l'horizon 2030 définie à l'occasion de l'examen stratégique Faim zéro mené au Nigéria (2016).

Produits escomptés

71. Les quatre produits suivants 'contribueront à la réalisation de l'effet direct 4 du PSP:

- Produit 9: Les personnes vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition au Nigéria bénéficient d'une protection sociale renforcée et d'un meilleur accès à des services complémentaires à dimension nutritionnelle, y compris l'alimentation scolaire utilisant la production locale, ce qui améliore leur sécurité alimentaire et leur état nutritionnel.
- Produit 10: Les personnes exposées aux catastrophes et touchées par celles-ci au Nigéria recueillent les fruits du renforcement des systèmes nationaux de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, y compris de l'accroissement de la capacité qu'ont les acteurs intervenant à l'échelon fédéral, étatique et local à améliorer leur résilience face aux chocs.
- Produit 11: Les acteurs des systèmes alimentaires au Nigéria recueillent les fruits du renforcement de la capacité des institutions publiques et privées à appuyer les filières alimentaires, y compris l'amélioration de la qualité des aliments et des normes correspondantes, et la production locale d'aliments nutritifs.
- Produit 12: Les Nigériens recueillent les fruits de l'action de coordination et de plaidoyer menée par le PAM pour harmoniser les principes directeurs existants avec le programme Faim zéro défini pour le Nigéria, et pour appuyer les stratégies correspondantes dans les secteurs public, privé et social, et profitent donc ainsi de progrès efficaces, efficaces et équitables vers l'élimination de la faim.

Activités essentielles

Activité 6: Fournir aux acteurs nationaux, y compris les institutions, un appui technique à dimension nutritionnelle et de nature à transformer les relations entre femmes et hommes dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise, de la protection sociale, des systèmes alimentaires, des solutions numériques, de l'élaboration et de la cohérence des politiques et des approches innovantes visant à réaliser l'objectif de développement durable 2

72. Le PAM fournira aux institutions qui interviennent au niveau fédéral, à l'échelle des États et au niveau local, aux organisations de la société civile et aux communautés locales une assistance technique pour les aider à faire fructifier le capital humain et à s'attaquer durablement aux causes profondes de l'insécurité alimentaire, des inégalités entre les femmes et les hommes, de la malnutrition, de la pauvreté et de la vulnérabilité au Nigéria. Il collaborera avec des acteurs des secteurs public, privé et social, y compris d'autres organismes des Nations Unies et des instituts d'enseignement et de recherche, en vue de générer des données factuelles tenant compte de la problématique femmes-hommes et de plaider pour la poursuite de la progression sur la voie de l'élimination de la faim, en apportant un appui à même de faciliter l'action collective en faveur de la réalisation des cibles de l'ODD 2 au Nigéria.
73. Le PAM appuiera le renforcement des mesures de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise au Nigéria – y compris en tirant tout le parti possible du processus du cadre harmonisé³⁶ – pour ce qui est de l'assistance technique au service de la protection sociale réactive face aux chocs et à dimension nutritionnelle et de la performance des systèmes alimentaires, en particulier lors de l'élaboration des critères de ciblage et des directives relatives aux programmes; il facilitera également la fourniture de l'assistance

³⁶ Le cadre harmonisé analyse les zones sénatoriales ou les zones d'administration locale, estime les niveaux d'insécurité alimentaire en octobre et en mars de chaque année et établit des projections concernant l'insécurité alimentaire pour la période de soudure, de juin à août. Il s'agit de la principale source nationale de renseignements, de données factuelles et d'analyses sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

grâce à un système permettant de procéder à l'enregistrement des données personnelles, à l'authentification des bénéficiaires, aux distributions, au suivi et au rapprochement des transferts sociaux.

74. Le bureau de pays continuera à travailler avec le Gouvernement pour élaborer et mettre en œuvre une politique nationale d'alimentation scolaire. Il facilitera la coopération technique Sud-Sud avec les parties prenantes au niveau national et à l'échelle des États dans le but d'accroître la qualité du programme et de resserrer les liens avec les petits exploitants agricoles et les entités régionales en vue d'améliorer la mise en œuvre du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale. La coopération technique Sud-Sud viendra étayer l'appui apporté par le PAM en tirant parti des bonnes pratiques, des connaissances et des innovations en provenance de pays en développement.
75. Le PAM exploitera les enseignements tirés de l'appui qu'il apporte de longue date au programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale pour plaider en faveur de programmes d'alimentation scolaire mis en œuvre au niveau des États. Dans le prolongement du Sommet sur les systèmes alimentaires tenu en 2021, le PAM aide le Ministère fédéral de l'agriculture et du développement rural et le comité technique du Sommet sur les systèmes alimentaires à élaborer et à mettre en œuvre le plan d'action national sur les systèmes alimentaires.

Partenariats

76. Le PAM établira des partenariats avec les entités publiques participant à l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition, à la protection sociale et à la préparation aux situations d'urgence, notamment les ministères chargés des affaires humanitaires, de la gestion des catastrophes et du développement social, des finances, du budget et du plan, de l'agriculture et du développement rural, de la santé ainsi que de la condition féminine et du développement social, le Bureau national de statistique, l'Agence nationale de gestion des situations d'urgence, les agences de gestion des situations d'urgence des États, la Bourse des marchandises du Nigéria, le Programme national d'investissement social et le Groupe de partenaires pour le développement chargé de la protection sociale. Le PAM approfondira également sa collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, les autres organismes des Nations Unies et la société civile.

Hypothèses

77. La réussite de la mise en œuvre des activités menées au titre de l'effet direct 4 du PSP repose sur les hypothèses suivantes:
 - Le Gouvernement continue de donner la priorité à la préparation aux situations d'urgence et aux interventions en cas de crise, notamment à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques de protection sociale, et au renforcement des systèmes alimentaires.
 - Les partenaires et les acteurs des systèmes alimentaires continuent de participer aux activités menées et les prennent en main.
 - Les financements nécessaires sont mobilisés.

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: La communauté humanitaire au Nigéria est en mesure de parvenir jusqu'aux zones en situation de crise et d'y intervenir tout au long de l'année

78. Le PAM permettra à la communauté de l'aide humanitaire et du développement ainsi qu'aux organismes publics intervenant face à des crises humanitaires et prolongées d'accéder à des moyens essentiels en matière de logistique, de systèmes de télécommunication et de services à la demande. Seront concernés le renforcement des capacités, le transfert de compétences, les services logistiques communs, les services de transport aérien et les services de télécommunications d'urgence communs assurés au profit des institutions

nationales et locales et des autres acteurs de l'aide humanitaire et du développement qui mènent en temps voulu des interventions dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la sécurité sanitaire des aliments, de la gestion des risques de catastrophe, des situations d'urgence et de la résilience.

Effet direct stratégique du PAM

79. L'effet direct 5 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 5 du PAM (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Domaine d'action privilégié

80. L'effet direct 5 du PSP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

81. Cet effet direct contribuera à la réalisation de l'objectif stratégique du plan de réponse humanitaire consistant à atténuer "l'insécurité alimentaire aiguë, la malnutrition aiguë et les graves vulnérabilités qui y sont liées" et est conforme aux priorités stratégiques 3 (population) et 4 (paix) du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

82. Les quatre produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 5 du PSP:

- Produit 13: Les personnes touchées par une crise recueillent les fruits de la prestation de services logistiques efficaces qui leur permettent de recevoir en temps voulu une aide humanitaire vitale, notamment sous forme d'assistance alimentaire.
- Produit 14: Les personnes touchées par une crise recueillent les fruits de la prestation de services de télécommunications fiables qui facilitent la fourniture en temps voulu d'une assistance humanitaire.
- Produit 15: Les personnes touchées par une crise recueillent les fruits des prestations qu'assure le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, grâce auxquelles une assistance humanitaire peut être apportée en temps voulu.
- Produit 16: Les acteurs humanitaires ont recours à des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions efficaces, efficaces et coordonnées.

Activités essentielles

Activité 7: Fournir des services logistiques communs au Gouvernement, aux organismes des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales partenaires pour permettre la conduite d'opérations efficaces sur le terrain

83. Le PAM aidera le Gouvernement et la communauté humanitaire à améliorer les services de coordination de la logistique et de gestion de l'information et à accroître les capacités d'approvisionnement qui sont indispensables pour pouvoir intervenir avec efficacité. En tant que membre de l'équipe de pays des Nations Unies, le PAM continuera d'appuyer la riposte menée par le Nigéria face à la pandémie de COVID-19. Il demeurera en outre à la présidence du groupe de travail sur le secteur de la logistique, où il veillera à ce que les lacunes de la chaîne d'approvisionnement soient comblées.

Activité 8: Fournir des services de télécommunications d'urgence communs au Gouvernement, aux partenaires humanitaires et aux communautés touchées par une crise pour permettre la conduite d'opérations efficaces sur le terrain, assurer la sécurité du personnel et contribuer à la protection des communautés touchées

84. Le PAM formera les acteurs humanitaires à l'utilisation des technologies de l'information et des communications au service de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise. Il fournira également à la communauté humanitaire des services de télécommunications d'urgence communs qui faciliteront la prestation de l'assistance aux communautés touchées et permettront d'assurer la sécurité du personnel. Le PAM aidera les communautés touchées – et en particulier les femmes et les jeunes en leur sein – à accéder aux technologies numériques et mobiles, qui appuient les moyens d'existence et l'émancipation économique, et à les utiliser.

Activité 9: Faire bénéficier tous les partenaires humanitaires des prestations assurées par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies

85. Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) fournit à la communauté humanitaire des services essentiels au Nigéria: transport de passagers et de fret, sécurité et évacuation sanitaire. Le PAM, qui coordonne les services assurés par l'UNHAS, facilite ainsi un accès fiable et économiquement rationnel aux bénéficiaires et aux sites où sont exécutés les programmes dans les zones touchées par une crise. L'UNHAS transporte des fournitures médicales et d'autres marchandises d'importance vitale et facilite l'évacuation du personnel humanitaire afin de garantir l'efficacité des opérations sur le terrain et la sécurité du personnel. L'UNHAS travaille en collaboration avec les autorités nationales de l'aviation, l'Autorité nigériane de l'aviation civile et l'Autorité fédérale des aéroports du Nigéria pour renforcer les capacités et améliorer l'infrastructure aéronautique.

Activité 10: Fournir des services à la demande aux acteurs humanitaires

86. Le PAM continuera à fournir aux administrations et à la communauté humanitaire des services bilatéraux à la demande, y compris une assistance pour la gestion des articles non alimentaires, l'entreposage, le transport, la passation de marchés et le renforcement des capacités en matière de technologies de l'information. Les services à la demande seront fournis au Gouvernement, aux autres entités des Nations Unies et aux autres partenaires selon le principe du recouvrement intégral des coûts.

Partenariats

87. Parmi les partenaires pourront figurer le Syndicat national des transports routiers, l'Agence nationale de gestion des situations d'urgence et celle de l'État de Borno, eHealth Africa, l'organisation d'aide humanitaire INTERSOS et Salient Humanitarian Organization. Grâce à divers outils et forums, l'UNHAS travaille en étroite coordination avec plus d'une centaine d'organisations partenaires qui sont ses utilisateurs, parmi lesquelles figurent des organisations non gouvernementales, des entités des Nations Unies, des donateurs et des missions diplomatiques.

Hypothèses

88. La réussite de la mise en œuvre des activités menées au titre de l'effet direct 5 du PSP repose sur les hypothèses suivantes:
- Les compagnies aériennes commerciales fiables desservant les zones ciblées inaccessibles continuent de faire défaut.
 - Les services communs gérés par le PAM sont fortement sollicités par la communauté humanitaire.

- L'accès aux zones ciblées continue de dépendre des vols assurés par l'UNHAS.
- Les financements nécessaires sont mobilisés.

Stratégie de transition pour l'ensemble des effets directs du plan stratégique de pays

89. La stratégie de transition prévoit que la transition se fera progressivement, sera adaptée aux systèmes publics et tiendra compte des besoins et des préférences à l'échelle locale. L'approche suivie par le PAM en matière de renforcement des capacités institutionnelles permet de fournir au Gouvernement et aux autres parties prenantes les capacités techniques et financières qui leur sont nécessaires pour élaborer, gérer et mettre en œuvre des interventions à l'échelle voulue pour aider le Nigéria à progresser sur la voie de la réalisation des cibles de l'ODD 2.
90. L'UNHAS réduira la taille de sa flotte, la fréquence de ses vols et le nombre de ses destinations lorsque des services aériens commerciaux fiables et conformes aux normes aéronautiques des Nations Unies pour les opérations de transport aérien humanitaire deviendront disponibles ou lorsque la demande de vols de l'UNHAS émanant de la communauté de l'action humanitaire et du développement diminuera. L'examen en continu des services fournis garantit que le PAM demeure celui à qui il est fait appel en dernier recours. À mesure que d'autres solutions deviennent disponibles de manière stable, les services assurés jusque-là par le PAM seront transférés aux acteurs appropriés. Dans la mesure du possible, le PAM étudiera les possibilités de répartir les coûts opérationnels des services communs entre les utilisateurs ou de transférer la responsabilité de la prestation des services à des acteurs humanitaires, gouvernementaux ou privés.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

91. Selon l'analyse des tendances actuelles fondée sur le cadre harmonisé, l'insécurité alimentaire ne devrait pas varier de manière notable au cours des trois premières années de mise en œuvre du PSP. La fermeture des camps accueillant des personnes déplacées dans les zones d'administration locale de Maiduguri, Jere et Konduga, la détérioration des conditions de sécurité dans le nord-ouest et l'accentuation de la vulnérabilité parmi les réfugiés camerounais laissent toutefois présager une augmentation du nombre de personnes dans le besoin. Face à cette situation, et conformément aux recommandations formulées à l'issue de l'évaluation du PSP, le PAM continuera de venir en aide aux personnes en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les États de Borno, Adamawa et Yobe, dans le nord-est du pays, tout en amplifiant l'assistance apportée aux réfugiés camerounais dans le sud et aux personnes déplacées vulnérables et aux membres des communautés d'accueil dans le nord-ouest (voir le tableau 1). Dans le cas des interventions face aux crises et des activités relatives à la résilience, le bureau de pays donne la priorité aux ménages les plus vulnérables dont le profil est établi à l'aide d'évaluations des besoins essentiels et de mécanismes de ciblage communautaires. Il s'agit notamment des ménages de personnes déplacées vivant dans des camps fermés, des ménages très pauvres et dépourvus de moyens d'existence appartenant aux communautés d'accueil et des ménages ayant des besoins particuliers en matière de protection. Pour ce qui est des activités liées aux moyens d'existence et à la résilience, une attention particulière sera accordée à des groupes tels que les femmes, les ménages dirigés par une femme, les personnes âgées et les personnes handicapées. Le PAM continuera de renforcer ses mécanismes de ciblage, tout particulièrement pour faire en sorte qu'ils tiennent compte des besoins en matière de problématique femmes-hommes et de protection, et prévoient des procédures de vérification et d'appel.

92. Grâce à son travail de facilitation et à l'assistance technique qu'il apporte, le PAM peut indirectement venir en aide à de vastes pans des groupes de population vulnérables et améliorer les résultats obtenus sur le plan de leur bien-être, notamment s'agissant de la nutrition. Cela passera par le programme national d'alimentation scolaire, qui est l'un des plus importants au monde, et le système de protection sociale du Nigéria. Les priorités du PAM en matière de concertation sur les politiques, de renforcement des systèmes nationaux et de collaboration avec le Gouvernement pour améliorer sa capacité d'exécution viseront principalement à permettre des améliorations concrètes et visibles au profit des personnes et des communautés vulnérables. Les écoliers bénéficiant du programme national d'alimentation scolaire et les personnes et les ménages vulnérables couverts par le système de protection sociale constitueront les bénéficiaires de niveau 3 du PAM.

4.2 Transferts

93. Le PAM utilise une approche de ciblage à plusieurs niveaux pour veiller à ce que les bénéficiaires les plus vulnérables et les plus touchés par l'insécurité alimentaire reçoivent une assistance. Il fournira une assistance vitale sous forme de produits alimentaires ou de transferts de type monétaire, la modalité étant déterminée selon les résultats d'évaluations de faisabilité qui prennent en compte le fonctionnement des marchés, la préférence des bénéficiaires, les conditions de sécurité et la capacité des détaillants. Le PAM donnera la priorité aux transferts d'espèces non assortis de restrictions lorsqu'il lui sera possible de le faire.
94. Le PAM continuera de transposer à plus grande échelle les programmes de transferts d'espèces non assortis de restrictions dans toutes ses opérations, en mettant en place avec souplesse les options qui répondent le mieux aux besoins des bénéficiaires tout en préservant le pouvoir d'achat qu'offre l'assistance apportée sur fond d'inflation élevée. L'assistance alimentaire devrait se composer à 70 pour cent de transferts de type monétaire et à 30 pour cent de distributions de vivres. Les bons électroniques, qui représentent 95 pour cent de l'assistance sous forme de transferts de type monétaire, seront progressivement remplacés par des espèces. Face à la hausse de l'inflation et des prix des produits alimentaires, le PAM prévoit d'ajuster périodiquement la valeur des transferts, sur la base de données relatives aux prix des produits alimentaires et de consultations avec les parties prenantes. Les indicateurs de suivi post-distribution permettront d'apprécier avec quelle efficacité les transferts de type monétaire permettent de s'attaquer aux questions transversales, notamment la problématique femmes-hommes et la protection, pour protéger les ménages de l'insécurité alimentaire. Pour effectuer les transferts de type monétaire, le PAM fera appel à des solutions de paiement innovantes qui favorisent l'inclusion financière et l'émancipation économique des bénéficiaires de l'assistance alimentaire.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)									
Effet direct du plan stratégique de pays	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	2023	2024	2025	2026	2027	Total
1	1, 2	1	Filles	354 900	354 900	354 900	283 920	283 920	354 900
			Garçons	383 500	383 500	383 500	306 800	306 800	383 500
			Femmes	293 800	293 800	293 800	235 040	235 040	293 800
			Hommes	267 800	267 800	267 800	214 240	214 240	267 800
			Total	1 300 000	1 300 000	1 300 000	1 040 000	1 040 000	1 300 000
	3	2	Filles	102 107	102 107	102 107	102 107	102 107	102 107
			Garçons	102 516	102 516	102 516	102 516	102 516	102 516
			Femmes	12 386	12 386	12 386	12 386	12 386	12 386
			Hommes	0	0	0	0	0	0
			Total	217 009	217 009	217 009	217 009	217 009	217 009
2	4	3	Filles	0	0	0	0	0	0
			Garçons	0	0	0	0	0	0
			Femmes	179 520	179 520	179 520	179 520	179 520	179 520
			Hommes	172 480	172 480	172 480	172 480	172 480	172 480
			Total	352 000	352 000	352 000	352 000	352 000	352 000
3	6, 7	4	Filles	29 443	29 443	29 443	42 061	42 061	42 061
			Garçons	31 815	31 815	31 815	45 450	45 450	45 450
			Femmes	24 373	24 373	24 373	34 819	34 819	34 819
			Hommes	22 217	22 217	22 217	31 738	31 738	31 738
			Total	107 848	107 848	107 848	154 068	154 068	154 068
	8	5	Filles	0	0	0	0	0	0
			Garçons	0	0	0	0	0	0
			Femmes	120 000	120 000	120 000	171 428	171 428	171 428
			Hommes	80 000	80 000	80 000	114 286	114 286	114 286
			Total	200 000	200 000	200 000	285 714	285 714	285 714
Total (hors chevauchements)				1 824 857	1 824 857	1 824 857	1 696 791	1 696 791	1 696 791

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

95. Conformément à la politique du PAM en matière de personnel pour 2021-2025, le bureau de pays s'attachera à combler sans attendre les lacunes détectées au niveau des effectifs, tout en mettant tout en œuvre pour continuer à attirer du personnel talentueux doté des compétences voulues. En outre, il consentira des investissements destinés à aider les responsables à instaurer l'état d'esprit, les compétences et le comportement nécessaires pour placer la gestion du personnel au cœur de la culture du bureau. Ainsi, l'accent sera très précisément mis sur les points suivants:
- faire en sorte que la gestion de la performance et des comportements évolue;
 - améliorer l'expérience vécue par les employés; et
 - recourir aux technologies numériques en place au PAM pour permettre aux responsables de prendre des décisions éclairées en matière de gestion du personnel.
96. Le bureau de pays renforcera les normes et les processus en vigueur et étoffera les effectifs³⁷ et les capacités, en s'attachant à donner des moyens d'action aux employés chargé de la gestion des ressources humaines recrutés sur le plan national, en équilibrant la représentation des deux sexes et en instaurant un lieu de travail davantage caractérisé par la diversité et l'inclusion.

4.4 Partenariats

97. Les partenariats du PAM sont transparents, inclusifs et efficaces, et consistent en des relations de collaboration sur le plan des programmes nouées avec des administrations fédérales, étatiques et locales, les communautés locales, d'autres entités des Nations Unies, la société civile, des organisations non gouvernementales internationales et locales³⁸, les partenaires de développement, des entreprises privées, des associations et des fondations. La communication stratégique passe par une coopération bilatérale et multilatérale.
98. Le PAM s'appuiera sur les partenariats établis avec d'autres organismes des Nations Unies, en particulier ceux ayant leur siège à Rome (le Fonds international de développement agricole et la FAO), l'UNICEF, ONU-Femmes, le FNUAP et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. En collaboration avec les parties prenantes, le PAM œuvrera en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la justice sociale, en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience et en collaborant avec le groupe des partenaires de développement chargé de la problématique femmes-hommes et le mécanisme national de promotion de la condition des femmes. Le PAM cherchera à collaborer plus étroitement avec les partenaires du secteur privé dans l'ensemble de son portefeuille d'activités, y compris pour ce qui est de promouvoir le développement du secteur privé ainsi que l'inclusion financière et l'émancipation économique des femmes.

³⁷ Le bureau de pays établira une présence opérationnelle légère dans le nord-ouest (État de Sokoto) grâce à une antenne qui complétera la plateforme logistique de l'État de Kano s'agissant de mettre efficacement en œuvre les programmes dans la région.

³⁸ Le bureau de pays a noué des partenariats avec des partenaires locaux œuvrant à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

99. Les programmes menés dans le cadre du PSP permettront de progresser vers la réalisation des cibles mondiales et nationales des ODD, et les résultats obtenus seront mesurés à l'aune du Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2022-2025 et du cadre de suivi et d'évaluation conjoint du Plan-cadre de coopération. Le cadre de suivi et d'évaluation du PSP est axé sur la gestion de la performance, l'obligation de rendre compte et l'apprentissage. Le PAM établira des valeurs de référence et des valeurs cibles pour le PSP, en utilisant les sources de données de suivi et d'évaluation existantes, les cibles nationales et le Cadre de résultats institutionnels. Le suivi, mensuel dans le cas des processus et semestriel dans celui des effets directs, et les rapports correspondants, ainsi que les évaluations décentralisées, serviront à tirer des enseignements de la mise en œuvre du PSP.
100. Le suivi sur le terrain effectué par le PAM ou par des partenaires à qui le PAM aura confié cette tâche permettra une couverture globale des lieux difficiles d'accès. La boîte à outils de suivi harmonisée du PAM sera utilisée pour collecter des données concernant le suivi des distributions générales de vivres, les programmes d'alimentation thérapeutique et supplémentaire ciblés, la gestion des entrepôts et les détaillants. Le PAM chargera des partenaires à qui il aura confié le suivi d'effectuer des évaluations de la sécurité alimentaire et des marchés afin d'optimiser l'utilisation des ressources. Le suivi au niveau des produits sera facilité par les rapports mensuels que les partenaires coopérants communiqueront par l'intermédiaire de l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace.
101. Compte tenu de la place centrale qu'occupent l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes dans la réalisation de l'ODD 2, le PAM continuera de veiller à ce que le système de suivi et d'évaluation tienne compte de la problématique femmes-hommes et fera en sorte que les données soient ventilées selon divers critères, notamment le sexe, l'âge et les aptitudes. Les mécanismes de remontée de l'information mis à la disposition des bénéficiaires seront renforcés pour garantir le respect de l'obligation de rendre compte et une communication efficace allant dans les deux sens entre le PAM et les personnes touchées. Dans le cadre du suivi, des mesures précises seront prises pour évaluer les aspects liés à la protection, à l'obligation de rendre compte et à l'environnement, afin de veiller à ce que les mesures de protection sont adaptées et à ce que le PAM n'expose pas par inadvertance les bénéficiaires, en particulier les plus vulnérables, à des risques.
102. Le PAM fera réaliser deux évaluations décentralisées qui seront prises en main par le pays: l'une portera sur le renforcement des capacités dans le cadre de l'activité 6 et l'autre sur l'appui apporté aux marchés agricoles au profit des petits exploitants dans le cadre de l'activité 5. Le PSP fera l'objet d'une évaluation indépendante en 2026 destinée à satisfaire aux exigences en matière d'obligation redditionnelle concernant la performance globale du portefeuille de pays et à éclairer les stratégies et programmes futurs.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

103. L'instabilité politique peut avoir des répercussions sur les opérations du bureau de pays. Il est essentiel de sensibiliser sans relâche les communautés à leurs droits et de former le personnel et les partenaires du PAM au mandat qui est le sien dans le domaine humanitaire. Apporter une assistance dans les zones urbaines et périurbaines pose des problèmes de maintien de l'ordre et expose les civils ainsi que le personnel et les biens du PAM à un risque d'attentat. Le PAM collaborera avec les autres organismes des Nations Unies et d'autres partenaires pour généraliser la prise en compte des questions de sécurité et assurer la coordination entre civils et militaires. Les inégalités persistantes entre femmes et hommes font gravement obstacle à des progrès durables sur la voie de l'élimination de la faim. Si les

financements s'avèrent insuffisants, le PAM donnera la priorité aux groupes de population les plus vulnérables et les plus touchés par l'insécurité alimentaire, en concertation avec le Gouvernement et les autres partenaires.

Risques opérationnels

104. Si le ciblage est inefficace ou insuffisant, ou bien les deux à la fois, le PAM risque de ne pas parvenir jusqu'aux personnes et communautés qui en ont le plus besoin et celles qui sont le plus laissées pour compte, ce qui nuirait aux résultats qu'il est susceptible d'obtenir et pourrait porter atteinte à sa réputation. Le PAM veillera à ce que le ciblage soit conforme aux critères et aux procédures convenus afin de réduire autant que possible les erreurs d'inclusion et d'exclusion. Les mécanismes qui permettent d'effectuer un contrôle rigoureux sont notamment l'utilisation de la plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts ou d'outils similaires pour vérifier l'identité des bénéficiaires, la mise en œuvre à intervalles réguliers d'un suivi sur le terrain et la réalisation d'une évaluation rigoureuse de la performance des partenaires et des mécanismes de remontée de l'information mis à la disposition des bénéficiaires.

Risques fiduciaires

105. La fraude et la corruption étant des risques constamment présents, le PAM veillera à ce que ses contrôles internes soient rigoureusement respectés et mettra à l'essai ceux de ses partenaires. Les mesures d'atténuation comprendront la formation et la sensibilisation en continu du personnel du PAM, des partenaires coopérants et des fournisseurs. Le PAM a recruté des chargés de la conformité, et un tableau détaillé répertoriant les risques a été établi.

5.3 Garanties sociales et environnementales

106. Le PAM a mis en place des procédures opérationnelles permettant de détecter et de gérer le risque qu'il pourrait y avoir de causer des dommages sociaux ou environnementaux, ce qui passe par l'amélioration progressive de la durabilité sociale et environnementale de ses opérations, activités et initiatives conjointes, conformément à son cadre de durabilité environnementale et sociale, par l'optimisation de l'utilisation des ressources et la réduction au minimum de son empreinte écologique, et par le renforcement de la capacité des partenaires à planifier et à mettre en œuvre des activités axées sur la sécurité alimentaire et la nutrition qui soient respectueuses de l'environnement et tiennent compte de la problématique femmes-hommes.
107. Les interventions du PAM peuvent par inadvertance créer, exacerber ou perpétuer des frictions, des conflits ou des tensions entre les communautés, notamment en excluant de l'assistance du PAM les personnes handicapées ainsi que les mineurs ou les enfants isolés et non accompagnés. Les mesures d'atténuation comprennent la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action du bureau de pays en matière de protection et de responsabilité à l'égard des populations touchées; l'offre d'un appui aux partenaires coopérants pour les aider à réaliser des évaluations des risques liés à la protection; le recensement des menaces sur le plan de la protection et la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques; et la réalisation d'évaluations des risques, notamment des risques de conflit, à Borno et Yobe afin d'évaluer les causes, les facteurs et la dynamique du conflit, les acteurs impliqués et leurs relations, ainsi que les tendances et scénarios possibles à l'avenir.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

108. Le budget nécessaire aux cinq années de mise en œuvre du présent PSP s'élève à 2 561 080 399 dollars, dont 91 pour cent sont affectés aux interventions face aux crises, 8,5 pour cent au renforcement de la résilience et 0,5 pour cent aux causes profondes, conformément à l'approche stratégique retenue par le bureau de pays, qui est axée sur l'articulation entre action humanitaire, développement et paix. Le PAM est prêt à intensifier rapidement ses opérations destinées à sauver des vies en cas d'accroissement des besoins à tout moment pendant les cinq années couvertes par le PSP. Le PAM affectera 15 pour cent du budget aux activités liées à la problématique femmes-hommes.

TABLEAU 2: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)

Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	2023	2024	2025	2026	2027	Total
1	1	360 148 082	436 424 681	442 719 092	334 662 315	337 376 902	1 911 331 071
	2	39 808 055	48 941 328	50 565 270	52 473 862	54 248 670	246 037 184
2	3	298 633	356 192	359 082	328 400	331 337	1 673 646
3	4	27 716 790	29 096 408	29 542 846	41 021 869	41 364 880	168 742 793
	5	5 683 899	6 705 982	7 174 584	8 874 978	8 872 967	37 312 409
4	6	2 577 459	2 268 423	2 757 311	2 367 802	2 579 176	12 550 171
5	7	2 525 460	2 299 842	1 867 773	1 859 416	1 403 690	9 696 791
	8	1 832 831	1 972 711	2 000 581	2 037 724	2 067 135	9 910 981
	9	31 564 993	32 206 788	32 577 955	32 304 754	32 256 076	160 910 566
	10	531 111	529 966	530 029	532 223	532 067	2 655 396
Total		472 687 315	560 802 320	570 094 523	476 463 342	481 032 900	2 561 080 399

6.2 Perspectives de financement

109. Le Nigéria bénéficie d'importants flux d'aide publique au développement, les partenaires fournisseurs de ressources habituels étant bien représentés. Un petit nombre de partenaires donateurs de premier plan sont à l'origine de plus de 80 pour cent des contributions confirmées qu'a reçues le bureau de pays depuis 2018. Bien que les contributions totales augmentent d'année en année, il devient difficile d'en mobiliser à la hauteur des besoins, qui vont croissant. À la mi-2022, les contributions confirmées étaient conformes aux tendances établies, ce qui laisse entrevoir des perspectives positives malgré les pressions à l'échelle mondiale. Le succès obtenu sans discontinuer s'agissant de mobiliser des fonds en faveur du renforcement de la résilience auprès de sources habituelles et de sources privées, est encourageant pour l'avenir, notamment en ce qui concerne la détermination des partenaires de développement à appuyer les projets du Gouvernement relatifs à la mise en œuvre de solutions durables dans le nord-est.

6.3 Stratégie de mobilisation de ressources

110. Le plan d'action en matière de partenariats associé au PSP aborde les nouvelles possibilités qu'il y aurait pour diversifier la base de donateurs, notamment grâce à la mobilisation conjointe de ressources avec le Gouvernement et d'autres organismes des Nations Unies, à la participation accrue de donateurs privés et à une plus grande collaboration avec d'autres sources de financement non habituelles, parmi lesquelles les institutions financières internationales. Le plan d'action préconise de mobiliser un financement soutenu auprès des partenaires fournisseurs de ressources habituels, en intensifiant pour se faire la mise en commun des données probantes et des enseignements tirés de l'expérience. Il s'agira notamment de participer à des forums internationaux pour mettre en avant la gravité des besoins vitaux auxquels il faut répondre et les nouvelles possibilités qui s'offrent au PAM pour faire en sorte que le Nigéria ne soit pas que le théâtre d'interventions menées face à des crises, mais soit aussi un pays où puissent être accrus les investissements consacrés au renforcement de la résilience et des capacités des institutions publiques et des communautés, afin de s'attaquer aux causes profondes de la faim.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE NIGÉRIA (2023–2027)

ODD 2: Faim zéro**Cible 1 de l'ODD: Accès à l'alimentation**

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les personnes déplacées, réfugiées ou rapatriées et les membres des communautés d'accueil en situation d'insécurité alimentaire dans les régions du Nigéria exposées aux crises et touchées par le conflit ont accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante et à des activités axées sur le relèvement rapide qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires immédiats et de vivre dans des ménages et des communautés soudés, pendant et après les chocs

Effet direct stratégique 1 du PAM: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Les conditions de sécurité ne se détériorent pas de manière substantielle; les zones touchées sont accessibles; les partenariats avec les pouvoirs publics sont stables; des plans concertés de transfert des responsabilités sont élaborés et mis en œuvre; les donateurs allouent des financements suffisants.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture des activités de traitement nutritionnel)

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de ménages n'ayant pas les moyens de se procurer l'alimentation nutritive la moins coûteuse qui soit

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire et un ensemble de mesures intégrées de prévention de la malnutrition de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes, et mener en parallèle des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, de création d'actifs et de développement des compétences ainsi que des activités complémentaires d'appui aux moyens d'existence au profit des personnes déplacées, rapatriées ou réfugiées, des communautés d'accueil et des groupes vulnérables sur le plan nutritionnel (y compris les enfants âgés de 6 à 23 mois et les femmes enceintes ou allaitantes) qui sont en situation d'insécurité alimentaire et touchés par une crise (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

3. Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les autres groupes vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient d'un soutien nutritionnel, notamment sous la forme de connaissances améliorées, qui permet de prévenir et de traiter la malnutrition aiguë (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3. Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les autres groupes vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient d'un soutien nutritionnel, notamment sous la forme de connaissances améliorées, qui permet de prévenir et de traiter la malnutrition aiguë (Catégorie de produit: B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard: 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

2. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire qui sont touchés par une crise reçoivent un appui complémentaire aux moyens d'existence qui favorise leur relèvement rapide (Catégorie de produit: D: Actifs créés. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1. Les personnes déplacées, réfugiées ou rapatriées en situation d'insécurité alimentaire se trouvant dans des zones exposées aux crises ou touchées par une crise, qui sont vulnérables face aux effets des changements climatiques et du conflit, reçoivent une assistance alimentaire ou monétaire qui couvre leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1. Les personnes déplacées, réfugiées ou rapatriées en situation d'insécurité alimentaire se trouvant dans des zones exposées aux crises ou touchées par une crise, qui sont vulnérables face aux effets des changements climatiques et du conflit, reçoivent une assistance alimentaire ou monétaire qui couvre leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Catégorie de produit: G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2. Assurer le traitement de la malnutrition et mener des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements au profit des enfants âgés de 6 à 59 mois ainsi que des femmes enceintes ou allaitantes (1.4: Programme de traitement de la malnutrition)

3. Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les autres groupes vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient d'un soutien nutritionnel, notamment sous la forme de connaissances améliorées, qui permet de prévenir et de traiter la malnutrition aiguë (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3. Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les autres groupes vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient d'un soutien nutritionnel, notamment sous la forme de connaissances améliorées, qui permet de prévenir et de traiter la malnutrition aiguë (Catégorie de produit: B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard: 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Cible 2 de l'ODD: Élimination de la malnutrition

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les personnes vulnérables sur le plan nutritionnel au Nigéria bénéficient d'un meilleur accès à une alimentation saine et à des services complémentaires dans le but d'améliorer leur état nutritionnel conformément aux objectifs nationaux

Effet direct stratégique 2 du PAM: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

L'accès aux zones prioritaires et aux groupes vulnérables est garanti; les financements nécessaires sont mobilisés; les acteurs nationaux et locaux apprécient l'assistance technique; les fournisseurs locaux respectent les normes du PAM en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments; les institutions publiques apportent durablement un soutien politique.

Indicateurs d'effet direct

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Pourcentage d'accroissement de la production d'aliments de qualité riches en nutriments

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Activités et produits

3. Appuyer la mise en œuvre d'un ensemble de mesures intégrées, multisectorielles, de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes et à dimension nutritionnelle à l'intention des groupes vulnérables sur le plan nutritionnel (dont les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes ou allaitantes, les adolescentes et les personnes vivant avec le VIH (1.3: Programme de prévention de la malnutrition)

4. Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et d'autres groupes vulnérables sur le plan nutritionnel (notamment les personnes vivant avec le VIH et la tuberculose) bénéficient d'un ensemble intégré de mesures nutritionnelles grâce au renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux en matière de programmation multisectorielle (Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

5. Les personnes ciblées bénéficient d'une meilleure connaissance de la nutrition tenant compte de la problématique femmes-hommes, des pratiques de soins, de ce qui constitue une alimentation saine et variée, de l'agriculture adaptée au climat et de la protection, ce qui leur permet de moduler leur comportement de manière à contribuer à l'amélioration de leur état nutritionnel (Catégorie de produit: E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard: 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Cible 4 de l'ODD: Système alimentaire durable

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les ménages vulnérables et les petits exploitants agricoles ciblés au Nigéria disposent de moyens d'existence améliorés et durables et la cohésion sociale est renforcée grâce à l'existence de systèmes alimentaires qui sont résilients face aux chocs et facilitent ainsi l'accès à une alimentation nutritive tout au long de l'année

Effet direct stratégique 3 du PAM: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

L'accès aux zones prioritaires et aux groupes vulnérables est garanti; les financements nécessaires sont mobilisés; les conditions climatiques sont propices à un bon rendement des cultures; les petits exploitants agricoles sont disposés à rejoindre des coopératives, à suivre des formations et à adopter des technologies de gestion après récolte adéquates; le Gouvernement continue d'accorder la priorité à l'amélioration des normes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments.

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage moyen de pertes après récolte des petits exploitants agricoles pendant l'étape du stockage

Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques

Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés vendant leur production par l'intermédiaire de regroupements de producteurs appuyés par le PAM

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de ménages n'ayant pas les moyens de se procurer l'alimentation nutritive la moins coûteuse qui soit

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Valeur des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

4. Mettre en œuvre un ensemble intégré d'activités d'appui aux moyens d'existence axées sur la nutrition et l'adaptation au climat au profit des ménages vulnérables, en particulier ceux qui comptent des membres vulnérables sur le plan nutritionnel (enfants âgés de 6 à 23 mois, femmes enceintes ou allaitantes, adolescentes et personnes vivant avec le VIH), afin d'améliorer leur alimentation (1.6: Création d'actifs communautaires et familiaux)

6. Les enfants âgés de 6 à 23 mois, les adolescentes, les femmes enceintes ou allaitantes et les autres groupes vulnérables sur le plan nutritionnel (y compris les personnes vivant avec le VIH et celles sous traitement antituberculeux) bénéficient d'un ensemble de mesures intégrées et multisectorielles de prévention de la malnutrition qui améliorent l'accès à une alimentation nutritive (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

7. Les ménages vulnérables et les communautés ciblés ont accès à des actifs productifs et à des compétences pratiques qui leur permettent de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation et d'améliorer leurs possibilités de subsistance (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

7. Les ménages vulnérables et les communautés ciblés ont accès à des actifs productifs et à des compétences pratiques qui leur permettent de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation et d'améliorer leurs possibilités de subsistance (Catégorie de produit: D: Actifs créés. Produit standard: 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

7. Les ménages vulnérables et les communautés ciblés ont accès à des actifs productifs et à des compétences pratiques qui leur permettent de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation et d'améliorer leurs possibilités de subsistance (Catégorie de produit: G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard: 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

5. Fournir aux petits exploitants agricoles un soutien en matière de production alimentaire de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes, climatiquement rationnelle et propre à favoriser l'inclusion des jeunes, ainsi qu'en matière de gestion après récolte, de gestion de la qualité des produits et de commercialisation (1.8: Programmes d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)

8. Les petits exploitants agricoles (en particulier les femmes et les jeunes) et les acteurs des filières recourent à des pratiques climatiquement rationnelles qui permettent de stimuler la production, de réduire les pertes après récolte, de regrouper les excédents commercialisables et d'en accentuer la qualité, d'améliorer l'accès aux marchés et d'accroître les possibilités d'emploi pour les jeunes (Catégorie de produit: F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard: 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

8. Les petits exploitants agricoles (en particulier les femmes et les jeunes) et les acteurs des filières recourent à des pratiques climatiquement rationnelles qui permettent de stimuler la production, de réduire les pertes après récolte, de regrouper les excédents commercialisables et d'en accentuer la qualité, d'améliorer l'accès aux marchés et d'accroître les possibilités d'emploi pour les jeunes (Catégorie de produit: G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard: 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 9 de l'ODD: Renforcement des capacités

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: Les acteurs nationaux disposent de capacités renforcées et d'un environnement plus favorable pour élaborer et gérer les politiques, stratégies, processus et programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition, conformément aux objectifs nationaux consistant à éliminer la faim d'ici à 2030

Effet direct stratégique 4 du PAM: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Le Gouvernement continue de donner la priorité à l'élaboration de politiques de protection sociale et au renforcement des systèmes alimentaires; les partenaires et les acteurs des systèmes alimentaires continuent de participer aux activités menées et de s'y intéresser et les prennent en main; les donateurs apportent un financement.

Indicateurs d'effet direct

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec l'aide du PAM

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Nombre de politiques et d'instruments législatifs nouveaux ou adaptés contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été approuvés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de personnes couvertes (bénéficiaires indirects du PAM) par les systèmes ou programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a apporté un appui technique

Ressources mobilisées (valeur en dollars) pour les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD avec l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Indice d'alimentation scolaire de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation

Activités et produits

6. Fournir aux acteurs nationaux, y compris les institutions, un appui technique à dimension nutritionnelle et de nature à transformer les relations entre femmes et hommes dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise, de la protection sociale, des systèmes alimentaires, des solutions numériques, de l'élaboration et de la cohérence des politiques et des approches innovantes visant à réaliser l'objectif de développement durable 2 (1.10: Appui sectoriel en faveur de la protection sociale)

10. Les personnes exposées aux catastrophes et touchées par celles-ci au Nigéria recueillent les fruits du renforcement des systèmes nationaux de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, y compris de l'accroissement de la capacité qu'ont les acteurs intervenant à l'échelon fédéral, étatique et local à améliorer leur résilience face aux chocs (Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

11. Les acteurs des systèmes alimentaires au Nigéria recueillent les fruits du renforcement de la capacité des institutions publiques et privées à appuyer les filières alimentaires, y compris l'amélioration de la qualité des aliments et des normes correspondantes, et la production locale d'aliments nutritifs (Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

12. Les Nigériens recueillent les fruits de l'action de coordination et de plaidoyer menée par le PAM pour harmoniser les principes directeurs existants avec le programme Faim zéro défini pour le Nigéria, et pour appuyer les stratégies correspondantes dans les secteurs public, privé et social, et profitent donc ainsi de progrès efficaces, efficaces et équitables vers l'élimination de la faim (Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

9. Les personnes vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition au Nigéria bénéficient d'une protection sociale renforcée et d'un meilleur accès à des services complémentaires à dimension nutritionnelle, y compris l'alimentation scolaire utilisant la production locale, ce qui améliore leur sécurité alimentaire et leur état nutritionnel (Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

Cible 16 de l'ODD: Partenariats mondiaux

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: La communauté humanitaire au Nigéria est en mesure de parvenir jusqu'aux zones en situation de crise et d'y intervenir tout au long de l'année

Effet direct stratégique 5 du PAM: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Les compagnies aériennes commerciales fiables desservant des zones actuellement inaccessibles continuent de faire défaut: les services assurés par le PAM continuent d'être fortement sollicités par la communauté humanitaire; les populations vulnérables ciblées ne restent accessibles que grâce aux vols assurés par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies; les donateurs allouent des financements.

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis

Activités et produits

7. Fournir des services logistiques communs au Gouvernement, aux organismes des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales partenaires pour permettre la conduite d'opérations efficaces sur le terrain (2.1: Module de la logistique)

13. Les personnes touchées par une crise recueillent les fruits de la prestation de services logistiques efficaces qui leur permettent de recevoir en temps voulu une aide humanitaire vitale, notamment sous forme d'assistance alimentaire (Catégorie de produit: H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

8. Fournir des services de télécommunications d'urgence communs au Gouvernement, aux partenaires humanitaires et aux communautés touchées par une crise pour permettre la conduite d'opérations efficaces sur le terrain, assurer la sécurité du personnel et contribuer à la protection des communautés touchées (2.2: Module des télécommunications d'urgence)

14. Les personnes touchées par une crise recueillent les fruits de la prestation de services de télécommunications fiables qui facilitent la fourniture en temps voulu d'une assistance humanitaire (Catégorie de produit: H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

9. Faire bénéficier tous les partenaires humanitaires des prestations assurées par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (2.3: Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies)

15. Les personnes touchées par une crise recueillent les fruits des prestations qu'assure le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, grâce auxquelles une assistance humanitaire peut être apportée en temps voulu (Catégorie de produit: H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

10. Fournir des services à la demande aux acteurs humanitaires (2.4: Services à la demande)

16. Les acteurs humanitaires ont recours à des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions efficaces et coordonnées (Catégorie de produit: H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.4.2: Le bureau de pays applique un système de gestion environnementale

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ODD 2: Faim zéro

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.4.2: Le bureau de pays applique un système de gestion environnementale

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ANNEXE II

RATION ALIMENTAIRE (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>) PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ									
	Effet direct 1 du PSP						Effet direct 3 du PSP		
	Activité 1				Activité 2		Activité 4		
Type de bénéficiaires	Distribution générale de vivres	Femmes enceintes ou allaitantes et cadre harmonisé	Distribution générale de vivres	Femmes enceintes ou allaitantes et cadre harmonisé	Femmes enceintes ou allaitantes	Cadre harmonisé	Assistance alimentaire pour la création d'actifs	Assistance alimentaire pour la création d'actifs	Assistance alimentaire pour la création d'actifs - femmes enceintes ou allaitantes et cadre harmonisé
Modalité	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Céréales	400	400					400		
Légumes secs	100	100					100		
Huile végétale	35	35			25		35		
Sel	5	5					5		
Sucre									
Super Cereal					250				
Super Cereal Plus		200							
Suppléments nutritionnels prêts à consommer						100			
Total kcal/jour	2 005	2 793	2 100	2 100	1 205	535	2 005	2 100	2 100
% de kcal d'origine protéique	13	14			13	10	13		
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)			0,64	0,72				0,64	0,72
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360	360	360	360	360	210	210	210

ANNEXE III

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	186 598	190 897 523
Légumes secs	46 649	98 925 824
Huile et matières grasses	16 866	89 843 270
Aliments composés et mélanges	50 671	151 407 396
Autres	2 332	1 360 146
Total (produits alimentaires)	303 117	532 434 159
Transferts de type monétaire		1 134 407 011
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	303 117	1 666 841 169

ANNEXE IV

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (<i>en dollars</i>)						
	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 2 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 4 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 9 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 4 du PAM	Cible 16 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 5 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	Effet direct 4 du PSP	Effet direct 5 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Intervention face à une crise	
Transferts	1 862 346 324	1 398 150	174 789 688	11 211 248	161 181 869	2 210 927 279
Mise en œuvre	106 034 593	128 700	13 129 086	237 500	6 310 035	125 839 914
Coûts d'appui directs ajustés	57 316 975	44 648	5 560 290	335 450	4 907 838	68 165 201
Total partiel	2 025 697 892	1 571 498	193 479 063	11 784 198	172 399 742	2 404 932 394
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	131 670 363	102 147	12 576 139	765 973	11 033 382	156 148 005
Total	2 157 368 255	1 673 646	206 055 203	12 550 171	183 433 125	2 561 080 399

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
ODD	objectif de développement durable
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PIB	produit intérieur brut
PSP	plan stratégique de pays
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance